LES

STATUTS REFONDUS

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC, 1909

PROMULGUÉS ET PUBLIÉS EN VERTU DES LOIS 8 ED. VII CHAP. 7, ET 9 ED. VII, CHAP. 7

TOME I



QUÉBEC IMPRIMÉS PAR CHARLES PAGEAU,

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

Conformément au rôle original des dits Statuts refondus déposé au bureau du greffier de la Législature

1909

LES

STATUTS REFONDUS

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC, 1909

PROMULGUÉS ET PUBLIÉS EN VERTU DES LOIS 8 ED. VII, CHAP. 7, ET 9 ED. VII, CHAP. 7

TOME II

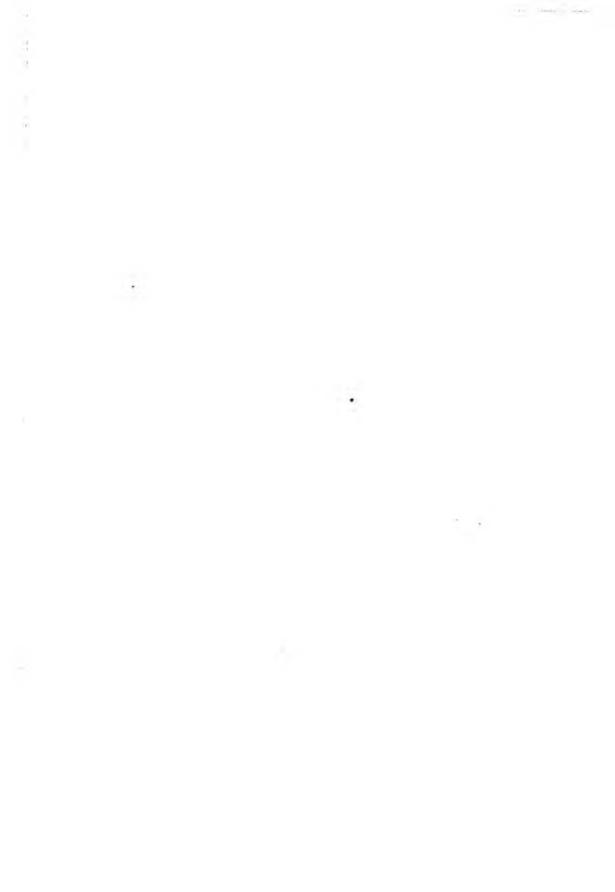


QUÉBEC IMPRIMÉS PAR CHARLES PAGEAU,

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

Conformément au rôle original des dits Statuts refondus déposé au bureau du greffier de la Législature

1909



STATUTS REFONDUS

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC, 1909



TABLE DES MATIÈRES

DES STATUTS REFONDUS

TOME I

TITRE PRÉLIMINAIRE

DES STATUTS

	ART	CLES
CHAP.	I.—DE L'APPLICATION	1
CHAP.	II.—Dispositions générales	2
SEC.	1.—De la formule du décret	2
SEC.	11.—De la promulgation	4
SEC.	m.—Du désaveu	6
SEC.	IV.—Des modifications ou abrogations	7
SEC.	v.—Dispositions déclaratoires et interpréta-	
	tives	12
\$	1. Dispositions déclaratoires	12
§ §	2. Dispositions interprétatives	36
SEC.	vi.—De la garde des originaux des statuts	37
SEC.	VII.—De l'impression et de la distribution des	
	statuts	45
SEC.	vIII.—De l'authenticité des statuts	59

TITRE I

DE LA DIVISION TERRITORIALE CHAP. I.—DE LA LIGNE DE DIVISION ENTRE LES

	PROVINCES DE QUEBEC ET D'ONTARIO	60
CHAP.	II.—Des frontières nord-ouest, nord et	
	NORD-EST DE LA PROVINCE	61

ARTICI ES

CHAP.	III.—DE LA DIVISION DE LA PROVINCE POUR	
	CERTAINES FINS	62
SEC.	1.—Dispositions générales.	62
SEC.	II.—Des districts électoraux	67
SEC.	m—Des divisions pour le Conseil législatif	7.
SEC.	ıv.—Des districts judiciaires	73
SEC.	v.—Des divisions d'enregistrement	74
SEC.	vi.—Des manicipalités de comté	75
CHAP.	IV —DE L'ORGANISATION DE TERRITOIRES	76
	TITRE II	
	DU POUVOIR LÉGISLATIF	
CHAP.	I.—De la législature	81
SEC.	1.—Dispositions générales	81
SEC.	II.—Du Conseil législatif	84
§	1. De la composition du Conseil législatif	84
	2. De la qualité foncière des conseillers	85
§	3. De l'orateur du Conseil législatif	87
Š	4. De la nomination des officiers du Con-	0.0
a	seil législatif	92
Sec.	III.—De l'Assemblée législative	96
פט ביבט ביבט ביבט ביבט ביבט ביבט ביבט בי	1.—De la représentation	96
8	2. De l'éligibilité	99 100
8	 De l'incompatibilité. De l'inhabilité. 	104
8	5. De la démission des députés	105
8	6. Des vacances dans l'assemblée	111
8	7. Du quorum de l'assemblée	114
8	8. De la durée de l'assemblée	115
ŝ	9. De la législation financière	116
Š	10. De l'orateur de l'assemblée	118
8	11. De l'économie intérieure de l'assemblée.	120
Š	12. Des employés de l'assemblée	127
SEC.	IV.—Des deux Chambres	129
8	1. Des immunités et privilèges des deux	
· ·	Chambres	129
§	2. De l'indépendance de la Législature	141
\$ \$	3. De l'assermentation des témoins	151
8	4. Du traitement des orateurs et de l'orateur	
	suppléant	152
§ §	5. De l'indemnité législative	154
	6. Des impressions	163
SEC.	v.—De la bibliothèque de la Législature	165

		ART	ICLES
CHAP.	II.—	DE L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS A L'ASSEM-	
		BLÉE LÉGISLATIVE	172
SEC.	I	-Dispositions préliminaires	172
SEC.	, II. —	-Des électeurs	179
8	1.	Des conditions requises pour être électeur.	179
Š	2.	Des personnes qui ne peuvent être élec-	
•,		teurs	184
§	3.	De la confection de la liste des électeurs	
U		ailleurs que dans la cité de Montréal	188
§	4.	De l'examen et de la mise en vigueur de	
· ·		la liste ailleurs que dans les cités de	
		Québec, de Montréal et de Trois-	
		Rivières	203
8	5.	De la confection de la liste des électeurs	
4	•	dans la cité de Montréal	217
§	6.	De l'examen, de la correction et de la	
2	0.	mise en vigueur de la liste des électeurs	
		dans les cités de Montréal, de Québec	
		et de Trois-Rivières	224
8	7.	De l'appel au juge	240
\$ \$	8.	Dispositions diverses	250
8	9.	Des arrondissements de votation	258
Sec.		-De la tenue des élections	263
	111.— 1.	Des brefs d'élection	263
Ş	2.	Des officiers d'élection et des procédures	<i>2</i> 00
2	4.	sur réception du bref d'élection	267
2	3.	De la proclamation par l'officier-rappor-	201
8	•) •		285
2	4.	teur De la présentation des candidats	288
8.	5.	De l'éligibilité des candidats	305
8	6.	Des procédures entre la mise en candida-	000
8	0.	ture et la votation	306
g	7.	De la votation	322
§ §	8.	De la clôture du scrutin et des procé-	044
8	٥.	dures qui la suivent	354
*	9.	Du recensement et de l'addition finale	UUT
§	θ.	par un juge	365
2	10.	Du rapport de l'élection	367
Š	11.	Du secret du vote	371
8		Du maintien de la paix et du bon ordre	911
8	12.	aux élections	375
e	10	Des manœuvres frauduleuses et autres	919
§	13.		207
0		illégalités	387
Sec.	1V	-Des procédures civiles et pénales	411
SEC.	v	-Des dépenses d'élection	423
SEC.	vi.—	-Des honoraires et frais des officiers-rap-	400
~		porteurs et autres	427
Qra	37TT	LINGUOGILIANS GENETALES	432

	ART	ICLES
CHAP.	III.—Des élections contestées des députés	
	À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	436
SEC.	I.—Dispositions interprétatives	436
SEC.	11.—De la juridiction de la Cour supérieure	442
SEC.	ш.—De la procédure	450
8	1. De la présentation de la pétition d'élec-	
	tion	450
Ş	2. De la signification de la pétition	467
w. w. w. w. w.	3. Des objections préliminaires	471
8	4. De la contestation au mérite	473
8	5. De l'instruction	475
8	6. De l'examen spécial des parties et au-	
	tres personnes	489
60 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0	7. De la demande de documents	506
Ş	8. De l'inscription et du jugement	513
Ş	9. De l'appel	526
§	10. Du désistement, de l'annulation de la	
	pétition et de la discontinuation des	
	procédures de la part du défendeur	529
8	11. Des devoirs de l'orateur après la récep-	
	tion des jugements et des rapports	557
8	12. Du tarif des honoraires au sujet des pro-	
	cédures sur pétition d'élection	560
8	13. Des frais	562
	·	
	TITRE III	
	-	
	DU POUVOIR EXÉCUTIF	
	•	
CHAP.	I.—Du conseil exécutif	572
CHAP.	II.—DE L'APPLICATION DES LOIS PAR L'EXÉ-	
	CUTIF	577
CHAP.	III.—DES QUESTIONS SOUMISES A LA COUR DU	
	BANC DU ROI PAR LE LIEUTENANT-	
	GOUVERNEUR EN CONSEIL	579
CHAP.	IV.—Des enquêtes sur les affaires publi-	
	QUES	584
CHAP.	V.—Des officiers publics	600
SEC.	1.—De la nomination et de l'amovibilité des	
	officiers publics	600
SEC.	n.—Des commissions des employés publics	602
SEC.	III.—Du renouvellement des commissions lors	
	du décès du souverain	604

	ART	ICLES
SEC. SEC. SEC.	v.—Des serments d'allégeance et d'office v.—Du cautionnement des officiers publics vi.—De la limitation des traitements	606 609 638
CHAP. SEC.	VI.—Du service civil. 1.—De la composition du service civil. 1. Dispositions générales 2. Des sous-chefs. 3. Des commis. 4. Des officiers spéciaux. 5. Des secrétaires particuliers. 6. Des employés surnuméraires. 7. Des messagers 8. Des allocations additionnelles 9. Du bureau du service civil. 10. Dispositions diverses.	639 639 640 644 654 655 656 658 659 660 669
Sec. §	 De la pension des officiers publics Du montant de la pension de ces officiers. De la pension des veuves et des enfants 	681 681
W. W. W.	des officiers 3. Du paiement des pensions 4. Dispositions diverses 5. Dispositions spéciales relatives aux officiers nommés entre le 1er janvier 1893 et le 29 mai 1909	691 692 695
Sec.	TITRE IV	703
	DES DÉPARTEMENTS PUBLICS	
CHAP.	I.—Dispositions générales H.—Du département du conseil exécutif	707
	ET DES MATIÈRES QUI EN RELÈVENT	708
	PREMIERE PARTIE	
	DU DÉPARTEMENT DU CONSEIL EXÉCUTIF	
SEC.	ı. —Du chef et du personnel du conseil exé- cutif	708
	DEUXIÈME PARTIE	
D	ES MATIÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT	
SEC.	11.—De l'agent général de la province dans le Royaume-Uni	709
CHAP.	III.—Du département du procureur géné- ral et des matières qui en relè-	
	VENT	713

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

	,				
DU	DÉPA	RTEMENT	DU	PROCUREUR	GÉNÉRAI

	ART	ICLES
SEC. SEC.	ı.—Du procureur général	713 717
	DEUXIÈME PARTIE	
1	DES MATIÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT	
Sec.	 III.—De la commission des services d'utilité publique de Québec. 1. Interprétation. 2. De l'organisation de la commission. 3. De la compétence de la commission. 4. De la procédure. 5. De l'appel. 	718 718 719 740 746 763
СНАР.	IV.—Du departement du secrétaire de la province et des matières qui en relèvent.	769
	PREMIÈRE PARTIE	
DU 1	DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE	
SEC.	 Du secrétaire de la province. Des titres et qualités du secrétaire. Des fonctions du secrétaire et régistraire. Des honoraires exigibles par le secrétaire et régistraire. Du sous-secrétaire et sous-régistraire. 	769 769 771 779 780
	DEUXIÈME PARTIE	
D	DES MATIÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT	
SEC. SEC. SEC. SEC.	III.—De la conservation des anciennes archives françaises IV.—De la dispense de l'usage du parchemin. V.—Des avis publics. VI.—De la compilation des statistiques. VII.—Des impressions et de la Gazette officielle de Québec. 1. De l'imprimeur du roi. 2. Des devoirs de l'imprimeur du roi. 3. Dispositions diverses.	782 785 786 787 789 789 791 792
CHAP.	V.—Du département du trésor et des	796

PREMIERE PARTIE

DU DÉPARTEMENT DU TRÉSOR

		ICL ES
Sec.	I.—Du trésorier et de ses fonctions	79 6
SEC.	II.—Du budget	799
SEC.	ил.—Du personnel du département	801
Sec.	IV.—Du revenu de la province	803
Ş	1. Du fonds consolidé du revenu	803
§ §	2. Du fonds spécial affecté au paiement de	
	la dette publique.	808
Ş	3. De la perception du revenu.	814
8	4. Du maniement des deniers publics.	828
SEC.	v.—Du bureau de dépôts	839
SEC.	vi.—Du contrôle des revenus de la province	846
8	1. Du bureau du revenu et de ses officiers.	846
Š	2. Du contrôleur et de ses fonctions	849
Sec.	VII.—Du contrôle des allocations législatives	851
8	1. De l'auditeur de la province	851
8	2. Du contrôle de l'auditeur	856
Sec.	viii.—Des comptes publics et de leur apure-	
	ment	861
Ş	 De la tenue des comptes publics 	861
8	2. Des comptes rendus par les institutions	
	subventionnées	866
8	3. De l'apurement des comptes publics	869
8	4. De la reddition des comptes à l'Assemblée	
	législative	874
SEC.	1x.—Du bureau de la trésorerie	878
SEC.	x.—De la responsabilité des comptables	886
SEC.	x1.—Des serments, investigations et pénalités.	896
SEC.	xII.—De la remise des droits et des pénalités	900
SEC.	xIIIDu paiement des réclamations du gou-	
	vernement à même les dépôts entre	
	les mains du trésorier de la province	902
	DEUXIEME PARTIE	
	DEUXIEME PARTIE	
Г	DES MATIÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT	
-		
SEC.	xıv.—De la loi des licences:	903
8		903
·	4	
	PREMIÈRE DIVISION	
DES	LICENCES CONCERNANT LES LIQUEURS ENIVRANTE	es
e	2. Dispositions déclaratoires et interpréta-	
§	2. Dispositions déclaratoires et interpréta- tives	904

		AR	TICLES
Ş	3.	Des prohibitions générales	914
10: 10: 10: 10: 10: 10: 10	4.	De l'octroi des licences et de leur durée	915
Ş	5.	Des licences d'auberges	924
8	6.	Des transferts de licences	953
8	7.	Des licences de restaurants	959
8	8.	Des licences pour la vente de la bière et	
		du vin	960
8	9.	Des licences d'hôtels de tempérance	961
§	10.	Des licences de buffets de chemin de fer	
		et d'hôtels dans les places d'eau	962
0000	11.	Des licences de wagons-restaurants	964
§	12.	Des licences de buvettes de bateaux à	
		vapeur	965
10.00	13.	Des licences de clubs	966
§	14.	Des licences pour la vente en détail des	
		liqueurs enivrantes	967
8	15.	Des licences pour la vente en gros des	
		liqueurs enivrantes	969
§	16.	Des licences pour le commerce de gros et	
		de détail des liqueurs enivrantes	970
8	17.	Des licences pour la vente sur échantil-	
		lon et à commission	971
8	18.	Des licences d'embouteilleurs	972
§	19.	Des licences pour la vente du cidre et	
		des vins du pays	973
Ş	20.	Des licences spéciales pour la vente des	
_		liqueurs enivrantes	974
§	21.	Des licences pour la vente de fiqueurs	
	-00	par les encanteurs.	975
\$	22.	Des licences dans les localités où des	0=0
o	00	règlements prohibitifs sont en vigueur.	978
§	23.	Des honoraires et droits payables pour	
		licences émises en vertu de la première	000
		division de cette section	988
		TARIF DES DROITS POUR LICENCES	
		THE DES MOTO TOOK ENGINEES	
		1. Licences pour la vente des li-	
		queurs enivrantes	988
		11. Licences d'hôtels de tempérance	988
Š	24.	Des licences dans les localités régies par	
		la loi de tempérance du Canada	989
80.00	25.	Des dispositions relatives à l'évaluation.	995
Ş	26.	Des pouvoirs du lieutenant-gouverneur	
		relativement à la réduction des droits	
		sur les licences	1000
§	27.	Des devoirs des percepteurs du revenu	
		quant à l'octroi des licences	1002

		AR	PICLES
§	28.	Des devoirs des greffiers et secrétaires-	
		trésoriers	1003
8	29.	Des pénalités	1004
		1. Pénalités pour vente de liqueurs	
		enivrantes dans une division mi-	
		nière	1004
		11. Pénalités pour vente illicite de	
		liqueurs enivrantes et pour cer-	
		taines pratiques frauduleuses	1009
§	30.	Dispositions concernant certains droits	
		des municipalités	1104
		1. Règlements municipaux pour la fer-	
		meture des locaux où l'on vend	
		des liqueurs enivrantes	1104
		H. Restrictions concernant la somme	
		que les municipalités peuvent pré-	
		lever sur les porteurs de licence	
		en vertu de la présente section	1105
5	31.	Des poursuites	1106
		1. Dispositions générales et procédure.	1106
		II. Jugements	1144
		m. Frais	1151
		IV. Exécution des jugements	1156
		v. Recours par certiorari ou prohibi-	
		tion	1166
		vi. Amendes	1167
		vii. Dispositions additionnelles concer-	
		nant les poursuites	1171
		DEUXIÈME DIVISION	
		DES AUTRES LICENCES	
8	1.	Dispositions générales	1176
50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 5	2.	Des encanteurs	1179
8	3.	Des prêteurs sur gages	1198
8	4.	Des colporteurs	1240
8	5.	Des traversiers	1250
8	6.	Des tables de billard	1256
ŝ	7.	Des poudrières et de la vente de la pou-	
U		dre	1267
\$	8.	Des cirques et des ménageries	1289
00:00:00:00:00:00:	9.	Des jeux de quilles	1293
8	10.	Des bureaux de prêts	1295
8	11.	Des licences de courtiers étrangers	1297
ŝ	12.	Des agents de courtiers étrangers	1300
13		and the second s	

	FICLES
§ 13. Des honoraires et droits payables sur licences	1302
TARIF DES DROITS POUR LICENCES	
1. Licences d'encanteurs	1302 1302
III. Licences de colporteurs	1302
iv. Licences de passeurs ou traversiers.	1302
v. Licences de tables de billard	1302
vi. Licences pour poudrières et pour la	1002
vente de la poudre	1302
vii. Licences de cirques ou de ménage-	
ries	1302
viii. Licences de jeux de quilles	$1302 \\ 1302$
x. Bureaux de prêtsx. Licences de courtiers étrangers	1302
xi. Agents de courtiers étrangers	1302
· ·	1902
TROISIÈME DIVISION	
DISPOSITIONS SPÉCIALES CONCERNANT LES DEVOIRS ET	
PRÍVILÈGES DES PERCEPTEURS DU REVENU DE LA	1000
PROVINCE	1303
SEC. xv.—De la loi de tempérance	1316
§ 1. Dispositions interprétatives§ 2. Dispositions relatives aux prohibitions	1316
locales	1317
SEC. XVI.—De la fermeture des auberges SEC. XVII.—De la vente des liqueurs enivrantes près	1329
des travaux publics	1334
Sec. xviii.—Des taxes sur les corporations, compagnies, sociétés, personnes, raisons so-	
ciales et associations commerciales	1345
§ 1. Dispositions déclaratoires et interpréta-	1010
tives	1345
§ 2. Du montant des taxes annuelles imposées.	1347
1. Sur les compagnies constituées en	+011
corporation	1347
II. Sur les banques	
III. Sur les compagnies d'assurance	
IV. Sur les compagnies de prêts	1347
v. Sur les compagnies de navigation,	-02.
etc	1347
vi. Sur les compagnies de télégraphe	1347
vii. Sur les compagnies de téléphone	1347
VIII. Sur les compagnies d'express	1347
1x. Sur les compagnies de chemin de fer	
urbain ou de tramway	1347
x. Sur les compagnies de chemin de fer.	

ART	TICLES
xi. Sur les compagnies de wagons-dor-	
toirs ou de wagons-salons	1347
	1347
xIII. Sur les sociétés, associations, raisons	
sociales ou personnes dont le bu-	
reau principal ou la principale	
place d'affaires est en dehors du	
Canada et qui ne sont pas taxées	-
en vertu d'une autre disposition	
de la présente section	1347
§ 3. Du prélèvement et de l'emploi des taxes.	1348
Sec xix.—De la taxe sur les transferts d'actions, de	
bons, d'obligations et d'actions-obliga-	
tions	1360
Sec. xx.—Des droits sur les successions	1374
Sec. xxiDes véhicules-moteurs	1388
§ 1. Dispositions déclaratoires et interpréta-	
tives	1388
	1389
3. Des licences	1399
 § 2. De l'enregistrement des véhicules § 3. Des licences § 4. Des infractions à la présente section § 5. Des dispositions relatives aux routes et 	1403
5. Des dispositions relatives aux routes et	
à la vitesse	1415
§ 6. Dispositions diverses	1424
Sec. xxII.—Du remboursement de subsides par les	
compagnies de chemin de fer	1436
Sec. XXIII.—Des timbres	1443
§ 1. Dispositions déclaratoires et interpréta-	
tives	1443
§ 2. De l'approvisionnement des timbres	1448
§ 3. Des cas où l'apposition des timbres est	
nécessaire	1455
§ 4. Des timbres sur les enregistrements et	
les procédures judiciaires	1469
§ 5. Du paiement des honoraires dus aux dé-	
partements publics par le moyen de	1 457 4
timbres	1474
§ 6. Dispositions diverses	1477
SEC. XXIV.—Des dépôts judiciaires et autres	1480
SEC. XXV.—Des droits sur les licences de mariage	1494
SEC. XXVI.—Du percentage sur les honoraires de cer-	1500
tains officiers publics	1500
Sec. xxvII.—De la contribution des municipalités	1507
pour l'entretien des prisonniers	1507
SEC. XXVIII.—Du revenu du travail des prisonniers en	1512
dehors des murs des prisons	1014
CHAP. VI.—Du département des terres et forêts	
דש של ושם אם זוות פססלודא א פסר חם	1510

PREMIÈRE PARTIE

	DU DÍ	EPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS	
			ICLES
SEC.	1.—	Du ministre et de ses fonctions	1519
SEC.	11.—	Du sous-ministre et des autres officiers	1525
§	1.	De leur nomination	1525
ŝ	2.	Des pouvoirs et des devoirs du sous-	
ซั		ministre	1527
Cna			
SEC.			1529
Ş	1.	Des agences	1529
§	2.	Des agents	1530
		DEUXIÈME PARTIE	
DE	S MAT	IÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT	
SEC.	IV.—	Des terres publiques et des biens des	
		Jésuites et autres	1533
§	1.	Dispositions déclaratoires et interpréta-	
4)		tives.	1533
	2.	Dispositions générales	1534
3		Da la consciona controlta des terres	1004
8	3.	De la concession gratuite des terres	1 = 4 =
		publiques	1547
§	4.	Des ventes, permis d'occupation de terres	
		publiques et de leur transport	1553
Ş	5.	De la révocation des concessions de ter-	
		res publiques et de la mise à effet de	
		cette révocation	1573
§.	6.	Des biens des Jésuites et autres	1587
. §	7.	Des lettres patentes pour terres publi-	100.
· 4	••	ques et de leur enregistrement	1588
		1. Enregistrement des lettres patentes	1588
		11. Emission des lettres patentes par	
	_	erreur	1590
§	8.	De l'affermage de la péninsule Mani-	
		couagan	1595
SEC.	v.—	Des bois et forêts sur les terres publiques.	1597
S	1.	De la coupe du bois	1597
v		I. Permis de coupe de bois	1597
		n. Obligations des personnes obtenant	100.
		des permis	1603
			1003
		111. Obligations des propriétaires de scie-	
		rie et des personnes faisant le com-	
		merce de bois, autres que les por-	
		teurs de permis	1610
		iv. Pénalités imposées aux personnes	
		coupant du bois sans permis	1611
		v. Résistance à la saisie, enlèvement	
		du bois saisi, et confiscation de	
		ce bois	1615
		CC DOM	MAIO

	ART	ICLES
	vr. Vente des limites à bois	1623
	VII. Pouvoirs et devoirs des propriétaires	
	de limites à bois	1626
§	2. Des réserves de forêts et de la coupe du	
3	bois sur icelles	1628
Ş	3. Du bois coupé par les colons dans le défri-	-0-0
*	chement	1632
8	4. Des sucreries, des terres à bois de chauf-	2002
8	fage, et des terres à bois de construc-	
	tion	1634
Ś	5. De la protection des bois contre le feu.	1637
2	1. Dispositions qui s'appliquent à toute	2001
		1637
		1647
	III. Dispositions diverses	1655
§	6. Des arbres forestiers, de leur plantation	1000
Ž.		1660
SEC.		1670
SEC.	vii.—Du parc de la Montagne Tremblante	1695
	vii.—De la réserve de forêt, de chasse et de	1090
SEC.		1701
0	pêche de la Gaspésie	1701
SEC.	1x.—De la classification et du mesurage des	1796
e	bois abattus sur les terres de la couronne	1726
8	1. Dispositions déclaratoires et interpréta-	1500
e	tives	1726
§	2. Du burcau d'examinateurs des mesu-	1700
	reurs de bois	1728
\$	3. Des permis de mesureurs de bois et de	1700
0	leurs devoirs	1733
SEC.	x.—Des biens en déshérence et des biens	1541
	confisqués au profit de la couronne	174!
CHAP.	VII.—Du département de l'agriculture et	
	DES MATIÈRES QUI EN RELÈVENT	1746
	PREMIÈRE PARTIE	
	DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE	
C	v Dimenitiana dialametairas	1746
SEC.		1746 1748
SEC.	11.—Du ministre et de ses fonctions	1748
SEC.	III.—Du personnel du département	1/02
8	1. Du sous-ministre, du secrétaire et des	1750
	autres officiers	1752
8	2. Des devoirs du secrétaire	1754

DEUXIÈME PARTIE

DES MATIÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT

			AR	TICLES
SEC.		IV.—	-Du conseil d'agriculture	1755
	8	1.	De la composition du conseil	1755
	§	2.	Des pouvoirs et des devoirs du conseil.	1761
	8	3.	Des séances du conseil	1764
	co :0: co :0	4.	Du comté permanent d'expositions	1773
	8	5.	Dispositions diverses	1774
SEC		v.—	-Des concours provinciaux et des distinc-	
			tions provinciales de mérite agricole	1778
	§	1.	Des concours provinciaux	1778
	§	2.	Des distinctions provinciales de mérite	
			agricole	1783
SEC		VI	-Des sociétés d'agriculture	1792
	Š	1.	Des sociétés de comté, cité ou ville	1792
	•		I. Formation de ces sociétés	1792
			11. Pouvoirs corporatifs de ces sociétés.	1797
			III. Expositions agricoles de ces sociétés.	1798
			1v. Réunion de ces sociétés	1800
	Ş	2.	Des sociétés de district	1808
	·0· ·0· ·0·	3.	Des sociétés de municipalité de comté	1820
	Š	4.	Dispositions spéciales relatives aux socié-	
			tés de comté, unions de sociétés et	
			sociétés de district	1824
			1. But de ces sociétés	1824
			11. Fonds de ces sociétés	1825
			III. Organisation des expositions et con-	
			cours de ces sociétés	1827
	Š	5.	Des assemblées des sociétés de comté, et	
			de l'élection des directeurs de ces so-	
			ciétés	1833
	§	6.	Dispositions diverses	1843
SEC		VII.	-Des cercles agricoles	1859
	8	1.	De la formation des cercles	1859
	0000000000	2.	Des pouvoirs corporatifs des cercles	1862
	8	3.	De la réunion des cercles	1863
	8	4.	Des objets et des pouvoirs des cercles	1865
	8	5.	Des fonds des cercles	1867
	Š	6.	De l'organisation des expositions et des	
			concours des cercles	1869
	8	7.	Des assemblées des cercles et de l'élec-	
	5		tion des directeurs	1872
	\$	8.	Dispositions diverses	1885
SEC	-		Des sociétés coopératives de cercles agri-	
			coles	1900

	AR	TICLES
SEC.	ıx.—Des syndicats d'élevage	1913
SEC.	x —Des sociétés d'horticulture	1944
\$	1. De la formation de ces sociétés	1944
%. :N	2. Des pouvoirs de ces sociétés	1947
8	3. De la société pomologique et fruitière	
	de la province de Québec	1950
SEC.	xi.—De la société d'industrie laitière de la	
	province de Québec	1958
SEC.	XII. — Des sociétés coopératives agricoles	1971
SEC.	xIII.—Des sociétés agricoles et laitières xIV.—Des sociétés pour l'amélioration des che-	1995
SEC.	xiv.—Des sociétés pour l'amélioration des che-	
	mins	2005
SEC.	xv.—De la subvention accordée à certaines	
	municipalités pour la confection et	
	l'entretien des chemins	2012
SEC.	xvi.—Des devoirs des officiers de certaines	
	institutions à l'égard du département.	2023
SEC.	xvII.—De l'inspection des beurreries et des fro-	
	mageries	2024
SEC.	xvIII.—De la prévention et du traitement des	
	maladies contagieuses chez les abeilles.	2032
CHAP.	VIII.—DU DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION,	
	DES MINES ET DES PÊCHERIES, ET DES	
	MATIÈRES QUI EN RELÈVENT	2042
	PREMIÈRE PARTIE	
DU DÉP	ARTEMENT DE LA COLONISATION, DES MINES ET	DES
	PÈCHERIES	
~	75' ''' 14.1 ''	00.40
SEC.	1.—Dispositions déclaratoires	2042
SEC.	11.—Du ministre et de ses fonctions	2044
SEC.	III.—Du personnel du département	2047
8	 Du sous-ministre et des autres officiers. Du cautionnement et de certains pouvoirs 	2047
8		2049
9	des officiers du département	2049
§	3. Des devoirs des officiers de certaines institutions à l'égard du département	2051
	didutions a regard du departement	2001
	DEUXIÈME PARTIE	
D	DES MATIÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT	
Cna	Deceleration de coloniestico	9059
SEC.	1v.—Des chemins de colonisation	2052 2052
9	1. De la classification des chemins	
• 8	 Des appropriations pour chemins Dispositions générales 	2056 2058
3	3. Dispositions générales	2000

		AR	TICLES
SEC.	V.—	-Des travaux de colonisation	2063
SEC.	VI.	-Des sociétés de colonisation dans certains	
		endroits de la province	2073
SEC.	VII.	-Des sociétés de colonisation dans les cités	
		de Québec et de Montréal	2089
SEC.		-De la protection des colons	2091
SEC.	1X,	-Des mines	2098
\$	1.	Dispositions déclaratoires et interpréta- tives	2098
§	2.	Du privilège des aubains—et de la réserve des droits de nûne	2099
8	3.	Du droit régalien	2105
8	4.	Des concessions minières—de leur forme	2100
8	4.	et de leur dimension	2106
8	5.	De l'acquisition des terrains miniers—et	2100
8		du devoir des propriétaires qui cèdent	
		leurs droits	2110
8	6.	Du prix des concessions minières—et de	
•		la réserve de coupe de bois sur icelles.	2113
		1. Prix des concessions minières	2113
		11. Réserve de coupe de bois sur les	
		concessions minières	2118
Ş	7.	De la révocation de la vente des terrains	
		miniers	2121
Š	8.	Des permis	2122
		1. Certificat de mineur	2122
		11. Piquetage sur les territoires non	0100
		arpentés	2126
		111. Piquetage sur les territoires arpen-	0197
		tés	2127 2132
		1. Défense d'exploiter sans permis.	2132
		2. Forme des permis	2133
		3. Octroi et durée des permis	2134
		4. Pouvoirs des porteurs de permis	2101
		sur les terres des particuliers	2138
		5. Arbitrage pour miner sur les terres	
		des particuliers	2139
		6. Dispositions diverses relatives aux	
		porteurs de permis et aux ex-	9169
		ploitants de mines	2162
		v. Permis d'appareils mécaniques ou machines	2168
		1. Prix des permis	2168
		2. Devoirs des propriétaires d'appa-	MIO()
		reils mécaniques ou machines	2169
		TOTAL PRODUCTION OF THEORIES	

			TICLES
Ş	9.	Dispositions spéciales concernant les ex-	
		ploitations	2171
		I. Passages mitoyens	2171
		11. Donumages résultant d'exploitations	
		minières	2173
		III. Cours d'eau et excavations	2174
8	10	Des inspecteurs et autres officiers	2177
2,	10		2177
		I. Nomination	
	11	II. Pouvoirs et devoirs	2184
8	11.	Des pénalités	2191
	12.	Des émeutes dans le voisinage des mines.	2209
Š	13.	De la protection des ouvriers dans l'ex-	
		ploitation des mines	2212
Ŗ	14.	De la vente des liqueurs enivrantes dans	
		le voisinage des mines en exploitation.	2216
Ş	15	Des poursuites	2218
v		1. Lois applicables	2218
		11. Au nom de qui sont intentées les	
		poursuites	2219
		111. Tribunal de l'inspecteur—sa juridic-	
		tion	2220
		IV. Greffiers des inspecteurs	2225
		v. Procédure	2226
		vi. Exécution des jugements	2232
9	1.0		2234
8	10	-Dispositions diverses	2204
		1. Emploi des droits, honoraires et	0004
		amendes	2234
		II. Explorations géologiques	2238
		III. Vente des terres et réserve de ter-	00.40
		rains miniers	2240
		iv. Evaluation des biens miniers impo-	
		sables	2242
		v. Règlements par le lieutenant-gou-	
		verneur en conseil	2243
Ş	17	-Dispositions finales	2244
SEC.	X	-De la loi de la pêche	2246
8	1.	Dispositions interprétatives	2246
Š	2.	De la pêche	2248
8	3.	Des baux et des permis de pêche	2249
U		I. Dispositions générales	2249
		11. Baux de pêche dans les lacs et riviè-	
		res non navigables	2252
		III. Permis de pêche dans les caux de	
		la province	2266
2	A		2271
8	4.	De la pêche au saumon	2274
8	5.	Des huîtrières	
8	6.	Des testacés	2275

4			TICLEB
8	7.	Des eaux réservées pour la reproduction	
		du poisson	2276
§	8.	De l'emploi des terrains vacants pour les	
		besoins de la pêche	2277
Ş	9.	Des passes migratoires	2278
Ø:0:0:0	10.	Des règlements	2282
8	11.	Des amendes, confiscations et poursuites.	2283
8	12.	Des officiers et des circonscriptions de	2200
8	1		2299
Qna	***		
Sec.		-De la chasse.	2309
Ş	1.	Des divisions de la province en zones	2309
8	2.	Des prohibitions dans la zone No 1	2310
		1. Orignal, caribou et chevreuil	2310
		11. Castor, vison, loutre, martre, pékan,	
		lièvre, ours, rat musqué, etc	2313
		111. Bécasse, bécassine, perdrix, canard	
		sauvage, macreuse, sarcelle, etc.	2314
		iv. Oiseaux insectivores et autres utiles	
		à l'agriculture, etc	2316
8	3.	Des prohibitions dans la zone No 2	2317
8.80	4.	Dispositions générales	2322
8	5.	Des pénalités, des procédures, etc	2338
8			2000
8	6.	Des nominations, des permis de chasse,	00.41
	_	etc	2341
§	7.	De la destruction des loups	2358
CHAP.	IV	-Du département des travaux publics	
UIIAI.	14.	ET DU TRAVAIL ET DES MATIÈRES QUI	
			2250
		EN RELEVENT	2359
		PREMIÈRE PARTIE	
DU DÉ	PARTE	MENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVA	IL
SEC.	т _	-Dispositions déclaratoires	2359
SEC.		-Du ministre et de ses fonctions	2361
SEC.		-Du personnel du département	2364
Ş	-1.	Du sous-ministre et des autres officiers.	2364
Ş	2.	Des pouvoirs et devoirs généraux des offi-	
		ciers du département	2366
§	3.	Des devoirs des officiers de certaines ins-	
		titutions à l'égard du département	2369
		DEUXIEME PARTIE	
DE	S MAT	PIÈRES QUI RELÈVENT DU DÉPARTEMENT	
Q _{EQ}	W X 7	Des acquirences mandats eta	02-1
SEC.	17	-Des assurances, mandats, etc Des assurances sur les édifices publics	20. I
§	1,	tres assurances sur les eunices publics	20/1

	AR'	PICLES.
§		2372
8	3. Des pouvoirs et devoirs généraux du	
	ministre relativement aux travaux pu-	
	blics	2374
Ş	4. Des acquisitions, objets et droits qui	
	sont la propriété de la couronne	2386
SEC.	v.—Des arbitrages	2389
_	1. De la nomination des arbitres officiels	2389
8	2. Des affaires qui peuvent être souncises	
· ·	aux arbitres	2392
§	3. Des attributions des arbitres et des pro-	
•	cédures adoptées par eux et devant	
	eux	2401
Š	4. Des arbitres non officiels dans certains	
•	cas	2409
SEC.	vi.—De la ratification des titres relatifs aux	- 20.0
0110	propriétés foncières	2414
SEC.	vII.—De la reprise de possession des travaux	
OBC.	publics	2418
SEC.	viii.—De la vente et du transfert des travaux	2,111
OBC.	publics aux autorités locales	2421
SEC.	IX.—Des péages sur les travaux.	2435
SEC.	x.—Des règlements pour l'usage des travaux.	2443
SEC.	xi.—De l'entretien de certains ponts	2446
SEC.	x11.—Des émeutes près des travaux publics	2451
_	1. Disposition interprétative	2451
00000	2. De la mise en vigueurde la présente section	
8	2. De la mise en vigueur de la présente section	2463
8	3. Du corps de police à cheval	2400
8	4. Des dépenses en vertu de la présente sec-	2466
SEC.	tion xIII.—Du conseil des arts et manufactures	2468
		2468
8	1. De la composition du conseil	2400
3		0474
	des officiers	2474
§	3. Des pouvoirs et des devoirs du conseil.	2481
SEC.	xiv. Des conseils de conciliation et d'arbi-	0.400
	trage	2489
\$ \$ \$	1. Dispositions générales	
8	2. Des conseils de conciliation	
8	3. Des conseils d'arbitrage	
Š	4 Dispositions diverses	2514

TITRE V

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

GTT 4 T		TICLES
CHAP.	I.—Dispositions interprétatives et	0.00
~	DÉCLARATOIRES	2521
Sec.	ı.—Dispositions interprétatives	2521
Sec.	n.—Dispositions déclaratoires	2522
Ş	1. Des nominations par le lieutenant-gou-	
	verneur en conseil	2522
Ş	2. Des serments et des déclarations solen-	0.00
	nelles	2523
000	3. Des formules	2524
8	4. Du quorum	2525
8	5. Du défaut de l'insuffisance et du délai	
	de l'avis	2527
CHAP.	II.—Du département de l'instruction	
	PUBLIQUE—DU SURINTENDANT DE	
	L'INSTRUCTION PUBLIQUE—DU CON-	
	SEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE-	
	DES VISITEURS D'ÉCOLES-DES INS-	
	PECTEURS D'ÉCOLES — DU BUREAU	
~	CENTRAL D'EXAMINATEURS	2529
Sec.	1.—Du département de l'instruction publi-	
	que	2529
§	1. Disposition générale	2529
8	2. Du personnel du département	2530
SEC.	II.—Du surintendant de l'instruction publi-	0#04
α .	que	2531
Sec.	III.—Du conseil de l'instruction publique et	0.500
•	de ses comités	2539
§ §	1. Du conseil de l'instruction publique.	2539
8	2. Des comités du conseil de l'instruction	0 . 10
e,	publique	2546
Š	3. Dispositions applicables au conseil de	
	l'instruction publique et aux deux	
a	comités	2557
SEC.	ıv.—Des visiteurs d'écoles	2564
SEC.	v.—Des inspecteurs d'écoles	2569
SEC.	vi.—Du bureau d'examinateurs central	2577

		470	TICLES
CHAP.	TTT _	-Des municipalités et des arrondis-	TICLES
ommi.	111,-	SEMENTS SCOLAIRES—DES DISSIDENTS	
		—Des corporations scolaires—	
		Des commissaires et des syndics	
		D'ÉCOLES—DES AVIS—DES SYNDICS	
		DES ÉCOLES DISSIDENTES—DES SECRÉ-	
		TAIRES-TRÉSORIERS DES COMMISSAI-	0502
a		RES ET DES SYNDICS D'ÉCOLES	2587
SEC.	I	-Des municipalités et des arrondisse-	0505
		ments scolaires	2587
Š	1.	Des municipalités scolaires	2587
§	2.	Des arrondissements scolaires	2605
SEC.		-Des dissidents	2616
SEC.		-Des corporations scolaires	2635
SEC.	IV.—	-Des commissaires et des syndics d'écoles	2639
§	1.	Des qualités requises pour être commis-	
		saire ou syndic d'écoles	
Ş	2.	Des qualités requises pour être électeur	2642
8	3.	De l'assemblée pour l'élection des com-	
		missaires et des syndics d'écoles	2644
§	4.	De l'élection des commissaires et des	
		syndics d'écoles	2652
8	5 .	De la durée du mandat des commissai-	
		res et des syndics d'écoles	2669
\$	6.	Des contestations d'élection des commis-	
		saires et des syndics d'écoles	2672
§	7.	Du remplacement des commissaires et	
		des syndics d'écoles dans le cas de	
		vacance pendant l'exercice de leur	
		mandat	2692
§	8.	Des sessions des commissions scolaires.	2696
8	9.	Des pouvoirs et des devoirs des commis-	
		saires et des syndics relativement à	
		l'administration des écoles	2709
§	10.	Des pouvoirs des commissaires et des	
		syndics d'écoles relativement à l'éta-	
		blissement de caisses d'économie sco-	
		laires	2710
§	11.	Des devoirs des commissaires et des	
•		syndics d'écoles relativement aux ins-	
		tituteurs	2711
Š	12.	Des devoirs des commissaires et des	
		syndics relativement aux propriétés	
			2723
8	13.	Des devoirs des commissaires et des	
Ą		syndies relativement aux taxes sco-	
		laires	2730
			• •

			TICLES
ķ	14.	Des devoirs et des pouvoirs des commis- saires et des syndies relativement à la	
		rétribution mensuelle	2739
§	15.	Des devoirs des commissaires et des syn-	
		dics relativement aux maisons d'éco-	
		les et à leurs emplacements	2746
\$	16_	Des pouvoirs des commissaires et des	
•,		syndics relativement aux écoles de	
		filles et aux écoles de garçons	2766
\$	17.	Des devoirs des commissaires et des	
•		syndics relativement au recensement	
		annuel des enfants	2768
SEC.	v	-De l'avis public—De l'avis spécial—Des	
		avis qui doivent être donnés pour	
		certains actes des commissaires et des	
		syndics d'écoles	2771
§	1.	De l'avis public	2771
800	2.	De l'avis spécial	2780
8	3.	Des avis qui doivent être donnés pour	
		certains actes des commissaires et des	
		syndics d'écoles	2787
SEC.	vi.—	-Des syndics des écoles dissidentes	2788
SEC.	vII.—	-Des secrétaires-trésoriers des commis-	
		saires et des syndics d'écoles	2795
8	1.	Dispositions générales	2795
\$	2.	Du cautionnement des secrétaires-tré-	
		soriers	2802
§	3.	Des cautions des secrétaires-trésoriers	2807
§	4.	Des devoirs généraux des secrétaires-	
		trésoriers	2813
§	5.	De la production des comptes des secré-	
		taires-trésoriers	2826
§	6.	De la vérification des comptes des secré-	
		taires-trésoriers	2830
CHAP.	IV	-De l'évaluation de la propriété	
OHAI.	14.	DES TAXES SCOLAIRES	2836
Sec.	1 _	-De l'évaluation de la propriété	2836
SEC.		-Des taxes scolaires	2857
§	1.	De l'imposition des taxes scolaires	2857
co.	2.	De la perception des taxes	
9.4.4	3.	De la saisie des biens meubles	
2	4.	Des oppositions à la saisie et à la vente	20.2
,	1.	des biens meubles et des oppositions	
		au paiement sur le produit de la vente	2877
8	5.	De la vente des immeubles pour taxes.	
§ §	6.	De la perception des cotisations des cor-	
2	٠.	porations et des compagnies légale-	
		ment constituées	2891

	ART	ricles
\$	7. Des cotisations des contribuables ne	
š	résidant pas dans la municipalité 8. Des cotisations spéciales pour certaines	2900
	fins	2901
§	9. De certaines procédures exécutoires	
	contre les corporations scolaires en- dettées	2905
CHAP.	V.—Du fonds des écoles publiques—Du fonds de l'éducation supérieure —Du fonds des municipalités pauvres—Du fonds des écoles élé-	2928
SEC.	n.—Du fonds des écoles publiques	2928
§	1. De l'emploi du fonds des écoles publi-	
	ques	2928 2934
§	 De l'emploi du fonds local des écoles. De l'emploi du fonds local des écoles, 	
	dans certains cas.	2936
Sec.	n.—Du fonds de l'éducation supérieure—	0027
Sec.	Du fonds des municipalités pauvres. III.—Du fonds des écoles élémentaires	2937 2944
SEC.	m,—Da fonds des écoles élémentaires	2344
CHAP.	VI.—Des écoles normales—Des écoles	
	DE FABRIQUE—DES ACADÉMIES DE	
	COMTÉ	2950
SEC.	1.—Des écoles normales	2950
9.6	1. De l'établissement des écoles normales.	2950
SEC.	2. De l'administration des écoles normales.	2952 2959
SEC.	II.—Des écoles de fabrique	2962
SEC.	III.—Des academies de conte	±304
CHAP.	VII.—DES POURSUITES — DES AMENDES —	
	DES APPELS	2971
SEC.	1.—Des poursuites	2971
SEC.	II.—Des amendes	2974
Sec.	m.—Des appels	2981
CHAP.	VIII.—DES PENSIONS DE RETRAITE DES FONC-	
	TIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRI-	
~	MAIRE	2992
SEC.	1.—De la pension des fonctionnaires	2992
SEC.	11.—De la pension des veuves des fonction-	0000
0	naires	3003
SEC. SEC.	III.—Des versements et des retenues	3009 3020
SEC. SEC.	v.—Du paiement des pensions	3026
SEC.	vi.—De la commission administrative	3031
SEC.	vii.—Dispositions diverses	3036
N 1110+	TALL APPLICATIONS CENTURISM AND	3000

	ART	TICLES
СНАР.	IX.—De l'enseignement du dessin, de l'hygiène et de l'agriculture— Des bibliothèques scolaires— Des livres de classe—Des expo- sitions scolaires	3040
SEC. SEC. \$ SEC.	 I.—De l'enseignement du dessin, de l'hygiène et de l'agriculture dans les écoles. II.—Des bibliothèques scolaires. III.—Des livres de classe. De l'acquisition de livres, cartes géographiques, etc. De la distribution gratuite des livres de classe. IV —Des expositions scolaires. 	3041 3043 3043 3044
СНАР.	X.—DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE QUANT AUX PERSONNES PROFESSANT LA RELI- GION JUDAIQUE	3046
	TITRE VI	
	_	
	DU POUVOIR JUDICIAIRE	
CHAP. Sec. Sec.	I.—Dispositions préliminaires I.—Des tribunaux judiciaires II.—Des officiers de justice	3052
CHAP. SEC. SEC. SEC.	 II.—Des tribunaux de juridiction civile I.—De la Cour du bane du roi	3055 3055 3059 3066 3069 3072 3072 3085
8	5. Des shérifs, des protonotaires et autres officiers du tribunal	

		AR	TICLES
SEC.	111	-De la Cour de circuit	3099
§	1.	De la constitution, de la juridiction et	
_		des pouvoirs du tribunal et des juges.	3099
\$	2.	Dispositions spéciales relatives à la juri-	
*		diction du tribunal dans certains dis-	
		tricts	3100
8	3.		3107
0s ws w	4.	Des termes de la cour	3117
ŝ	5.	Des greffiers du tribunal, de leurs cau-	
e	•	tions et de leurs députés	3124
Ş	6.	Des devoirs des shérifs et des greffiers	0
ð	0.	du tribunal	3132
SEC.	137 -	De la Cour de circuit pour le district de	0102
OEG.	14.	Montreal	3134
SEC.	77	De la Cour du bane du roi, de la Cour	0103
OEC.	v .—		
		supérieure et de la Cour de circuit,	2147
e	1		3147
8	1.	Dispositions générales	3147
8	2.	Des greffiers de la couronne, des greffiers	
		de la paix, des protonotaires, des gref-	
		fiers de la Cour de circuit, du shérif	
	_	et de leurs cautionnements	3151
§	3.	Du lieu d'emprisonnement des délin-	0.4.=0
		quants	3158
§	4.	Des comtés considérés comme districts	04 80
	_	séparés	3159
§	5.	Des procès par jury dans le comté de	
		Gaspé	3160
Ş	6.	Des termes et des séances de la Cour de	
		circuit	3161
§	7.	Des circuits où certains commerçants ou	
		pêcheurs peuvent être poursuivis	
10: 10: 10: 10: 10:	8.	Des honoraires	
Ş	9.		3164
§	10.	Des huissiers de la Cour supérieure	3165
§	11.	Dispositions relatives aux Iles de la	
		Madeleine	3172
§	12.	Dispositions relatives à Ste-Anne des	
		Monts et à Cap Chat	3185
ş	13.	Dispositions relatives à la côte nord	
**		entre Betsiamites et Blanc Sablon et	
		l'Ile d'Anticosti	3186
SEC.	vi.—	-De la Cour de commissaires	3188
§	1.	De la constitution du tribunal et de la	
ð		nomination des commissaires	3188
8	2.	De l'abolition et du rétablissement des	
2.		Cours de commissaires	3195

			CLES
§	3.	Des devoirs des commissaires avant	
			3202
§	4.	Du greffier du tribunal et de son député	
			3203
§	5.		3210
<i>4.00</i>	6.		3215
8	7.	Des honoraires du greffier et des huis-	
•0	• •		3220
Š	8.		3222
2	0.	Dispositions diverses	
CHAP.	TIT	DES TRIBUNAUX DE JURIDICTION CRIMI-	
CIIAI.	111.—		3225
Qna		NELLE.	-
Sec.		-De la Cour du banc du roi.	3225
8	1.	De la juridiction criminelle du tribunal.	3225
8	2.	Des greffiers de la couronne et leurs	
_		députés	
§	3.	Des termes et du lieu des séances	3233
SEC.		-De la Cour d'over et terminer	3238
SEC.	111.—	-De la Cour des sessions générales de la	
		paix, des juges de paix et des sessions	
		spéciales de la paix	3239
8	1.		3239
8	2,	De la juridiction du tribunal	3240
Š	3.	Du lieu des séances du tribunal	3241
	4.	Des magistrats qui peuvent présider le	0
2		tribunal	3245
8	5.	Dispositions spéciales quant à Gaspé	3250
8	6.	De la nomination de constables et autres	0200
8	υ.	officiers de paix	3251
2	7.		$\frac{3251}{3252}$
8		Des tarifs d'honoraires	
<i>\$</i> :	8.	Des amendes et de la taxe des témoins.	3255
8	9.	De la signification des pièces de procé-	0055
	4.0	dure	3257
8	10.	Des séances hebdomadaires du tribunal	
		à Québec, Montréal et Trois-Rivières,	
		et des sessions spéciales de la paix	3258
Sec.	1V	-De la Cour des sessions de la paix	3259
§	1.	De la constitution, de la juridiction et	
		des pouvoirs du tribunal et des juges.	3259
§	2.	De la pension des juges des sessions	
Sec.		-Des magistrats de police	
§	1.	De la nomination des magistrats	
8	2,	Des qualités, pouvoirs et devoirs des	
8	۵.	magistrats	3283
2	3.	De la nomination de constables par les	
§	ο.		
e	4	magistrats de police	0401
§	4.	Des pénalités contre ces constables pour	0000
		manyaise conduite	3288

	ART	ICLES
§	5. Des pouvoirs de ces magistrats accordés aux juges des sessions et des pouvoirs des recorders de Québec et de Montréal accordés à ces magistrats	3290
CHAP.	IV.—Des tribunaux de juridiction mixte,	3291
SEC.		3291
		3291
\$		3302
10x 100 100 100 100 100 100 100 100 100		3311
\$	4. De la procédure	3314
8		3317
8	1	
		3322
SEC.		3333
§	♥ C) 1	3333
	1. Nomination de ces juges de paix et	0000
		3333
	II. Pouvoirs et devoirs de ces juges de	9951
e		3351
\$	2. Des juges de paix dans les territoires	3354
2	éloignés de la province	OOUT
\$		3361
8	4. Des convictions sommaires rendues par	0001
**	les juges de paix, en vertu de règle-	
	ments municipaux	3364
Ş	5. Des registres que doivent tenir les juges	
•1	de paix	3367
ş	6. Des greffiers, huissiers et constables em-	100
v	ployés par les juges de paix	3374
CHAP.	V.—Des occupations incompatibles avec	
	LES FONCTIONS DES JUGES DES SES-	
	SIONS DE LA PAIX, DES MAGISTRATS	
	DE POLICE ET DES MAGISTRATS DE	0000
	DISTRICT	3383
CHAD	VI Do to promove and word property	
UHAP.	VI.—DE LA PROTECTION DES JUGES DE PAIX, ETC.—DES EFFFTS NON RÉCLAMÉS EN	
	LA POSSESSION DES GREFFIERS DE LA	
	PAIX — DES CAUTIONNEMENTS — DU	
	PAIA — DES CAUTIONNEMENTS — DU PAIEMENT DES TÉMOINS DE LA COU-	
	RONNE—DES ACTIONS PÉNALES	3384
SEC.	1.—De la protection des juges de paix, ma-	JJU 1
0.201	gistrats et autres officiers reinplissant	
		3384
	•	

	ART	FICLES
Sec.	II.—Des effets non réclamés en la possession	
		3389
SEC.	III.—Des procédures sur les cautionnements.	3393
8	1. Des cautionnements reçus dans un autre	
•	district	3393
Ş	2. Des procédures sur les cautionnements	
•	forfaits	3394
SEC.	IV.—Du paiement des témoins de la couronne.	3401
	•	
CHAP.	VII.—Des jurés et des jurys	3404
SEC.	1.—Dispositions déclaratoires et interpré-	
	tatives	3404
SEC.	n.—De la qualité des jurés	3405
Ş	1. Des personnes habiles à remplir les	
Ū	fonctions de grand juré	3405
§	2. Des personnes habiles à remplir les	
V	fonctions de petit juré	3406
§	3. Des personnes inhabiles à remplir les	
Ů	fonctions de juré	3407
8	4. Des personnes exemptes de remplir les	
·	fonctions de juré	3408
SEC.	III.—De la préparation et de la revision des	
	listes des jurés	3409
§	1. Du bureau de revision	3409
§ §	2. Des extraits des rôles d'évaluation, con-	
•	tenant les noms des personnes habiles	
	à remplir les fonctions de juré	3410
§	3. De la liste des jurés faite par le bureau	
	de revision	
§	4. De la revision des listes des jurés	
Sec.	ıv.—Des tableaux des jurés	3434
SEC.	v.—De l'assignation des jurés	3442
§	1. De l'assignation des jurés dans les affai-	
	res criminelles	3442
8	2. De l'assignation des jurés dans les affai-	
	res civiles	3462
SEC.	vi.—De l'indemnité des jurés	3463
SEC.	vii.—Des pénalités	3464
CHAP.	VIII.—DES OFFICIERS DE JUSTICE	3469
SEC.	1.—Des shérifs et des coroners	3469
Ş	 Des shérifs, de leurs pouvoirs et devoirs. 	
\$	2. Des coroners	
	1. Enquêtes des coroners	
	II. Examens post mortem	
	 Frais d'inhumation des cadavres. 	
	tv Tarif des frais	3483

		ART	TICLES
SEC.	II	-Des sténographes	3488
SEC.		-Des salaires et honoraires de certains	
		officiers de justice, et dispositions	
		relatives à leurs députés et écrivains.	3492
	§ 1.		3492
	8 2.	Du fonds d'honoraires des officiers de	
		justice	3493
		1. Fonds d'honoraires dans les dis-	0 - 0 0
			3493
		II. Fonds d'honoraires dans les dis-	0.200
		tricts autres que ceux de Québec	
		et de Montréal	3500
	§ 3.	Des comptes à rendre au trésorier de la	0000
	S 0.		3503
	2 4	province	OUU
	§ 4.	Des députés et écrivains des officiers de	
		justice dans les districts de Québec,	
		Montréal, Trois-Rivières, St-François,	2505
	۰ -	Gaspé, Kamouraska et Ottawa	3909
	§ 5.	De la commission accordée à certains	
		officiers de justice sur les deniers per-	
		çus en vertu de la loi 12 Victoria,	9700
		chapitre 112	3508
	§ 6. § 7.	Des extorsions par les officiers de justice.	
	§ 7.	Du tarif d'honoraires des officiers	3510
		I. Tarif d'honoraires des protonotai-	0510
		res, greffiers, etc.	3510
		II. Tarif d'honoraires des greffiers des	
		sessions de la paix et des juges	0.510
		de paix	
	§ 8.	Du paiement des pénalités	3516
		_	
CHAP		-Des palais de justice et des prisons.	3522
SEC.	I	-Des prisons et des maisons de correc-	
		tion	3522
SEC.	II	-De l'entretien des palais de justice et des	
		prisons	3530
SEC.	. 111	-De l'usage des palais de justice par la	
		Cour de l'échiquier du Canada	3545
SEC.	IV	-Des allocations aux municipalités de	
		comté pour leurs palais de justice	3546
Sec.	v	Des taxes sur les procédures judiciaires	
		dans l'intérêt du fonds de bâtisses et	
		des jurés	3550
SEC.	. VI	-De la contribution pour le maintien des	
		prisons dans les cités de Québec et de	
		Montréal	3556
SEC	vii	-Des liqueurs enivrantes dans les prisons	3558

	ARTICLES
Sec.	viii.—Des inspecteurs des prisons et autres institutions
CHAP.	X.—Des pertes causées par l'incendie d'un palais de justice 3571
CHAP. Sec. Sec.	XI.—Des statistiques judiciaires
	TITRE VII
DE LA P	OLICE ET DU BON ORDRE—DE LA SURETÉ ET DE LA SANTÉ PUBLIQUES
CHAP. SEC. §	I.—De la police et de police 3578 I.—De l'ordonnance de police 3578 1. Dispositions générales 3578 2. Des personnes débauchées et des procédures contre elles 3580
§ Sec.	3. Des journaliers, serviteurs et apprentis jouant à des jeux de hasard 3591 n.—Des constables spéciaux dans les cas
60 :00 :00 :00 :00	d'émeutes
Sec.	6. Des poursuites et des pénalités
6. 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 5	 Des devoirs des officiers de police
89.69	tration du corps de police
§	8. Des cautionnements destinés à garantir les deniers reçus par les officiers3638

		ARTICLES
8	9.	De la solde des dépenses du corps de
		police
8	10.	Des devoirs du corps de police 3645
\$ 41.4h	11.	Dispositions en cas d'urgence 3646
8	12.	Dispositions spéciales
2	1	I. Hommes de police fournis par les
ø		11. Paiement par les municipalités 3655
~ §	13.	
SEC.		-De la police à Québec et à Montréal 3661
\$. \$.	ı.	Disposition interprétative
Ş	2.	De la nomination du corps de police 3662
	3.	Des dépenses de la police 3666
SEC.	v	-Des prisons de réforme pour les jeunes
		délinquants
S	1.	De l'érection de ces prisons 3667
ŝ	2.	De la nomination des officiers 3668
W. W. W. W.	3.	Des pouvoirs des inspecteurs 3671
8	4.	De l'établissement d'une cayenne 3673
Sec.	VI	-Des écoles de réforme
		Disposition interprétative 3674
11.41	1. 2.	L A
8	ú.	De l'établissement des écoles de réforme,
		de l'internement et du paiement de
e	0	certains frais de garde, etc 3675
8	3.	Des devoirs et des pouvoirs des direc-
		teurs de ces écoles
\$	4.	De l'inspection de ces écoles 3695
\$	5.	Du coût de l'entretien des enfants dans
_		les écoles de réforme
SEC.	7II	-Des journaux et autres publications
		du même genre
Ş	1.	De la déclaration des imprimeurs 3699
8	2.	Du dépôt de la déclaration, sa valeur 3705
Š	3.	Des pénalités et de leur recouvrement. 3709
SEC.	VIII	-Des exhibitions publiques 3713
SEC.	1X	-Des processions de parti à Montréal 3714
§	1.	De la défense de faire des processions
Ů		de parti dans les rues 3714
8	2.	De l'exception en faveur des proces-
0		sions du clergé
SEC.	х -	-Des assemblées publiques 3720
	1.	Dispositions déclaratoires
Ş Ş	2.	De la convocation des assemblées pu-
*		bliques 3624
8	3.	Du président de l'assemblée, ses devoirs. 3730
05:11:13:	3. 4	
8		Des pouvoirs du président
9,	e G	Do la preserintion des actions 2798

		TICLES
Sec.	xi.—De la manière de conduire les chevaux	
	sur les grands chemins—De l'exemp-	
	tion des péages et des ponts de péages.	3739
§	1. De la manière de conduire les che-	
•	vaux sur les grandschemins	
8	2. De l'exemption des péages	
8	3. Des ponts de péage	3746
00 00 00	4. De la protection des ponts	2747
8	4. De la protection des ponts	0141
CHAD	II Day a grange program	2740
CHAP.	II.—DE LA SURETÉ PUBLIQUE	3749
SEC.	1.—De la sécurité dans les édifices pu-	07.40
	blics	3749
§	1. Dispositions interprétatives et déclara-	
	toires	3749
§	2. De l'application de la présente section.	3751
§	3. De la sécurité dans les édifices publics.	3752
% % % %	4. Des devoirs des propriétaires d'édifices	
•	publies	3753
8	5. Des pouvoirs des inspecteurs	3754
00 to 100 to	6. De l'entretien, etc., des édifices publics.	3759
8 8	7. Des contraventions et des pénalités	3782
8	8. De la juridiction de certains tribunaux	0102
8		3784
Clara	et de la procédure	
SEC.	II.—De l'inspection des échafaudages	3790
Sec.	III.—Des incendies	3797
§	1. Des enquêtes dans les cas d'incendies	3797
8	2. Du pouvoir des coroners pour les fins	
	_ d'enquéte	3799
§	3. Des frais des coroners dans les enquêtes.	3804
8	4. Des enquêtes dans les cas d'incendies à	
	Québec et à Montréal	3806
§	5. Du pouvoir des commissaires dans ces	
_	enquêtes	3811
§	6. Du traitement du commissaire et du	
•	secrétaire pour la cité de Montréal.	3821
§	7. Du traitement du commissaire pour la	
o	cité de Québec	3822
SEC.	iv.—Des compagnies de pompiers	
S.S.	1. De la formation des compagnies de pom-	0020
3		3823
ę	piers	
§ §	2. De l'exemption de certains devoirs	3021
8	3. De la forfaiture des certificats d'exemp-	0000
~	tion	3828
SEC.	v.—De la sécurité des travailleurs dans les	
	établissements industriels et de la	
	salubrité de ces établissements	3829
§	1. Dispositions déclaratoires et interpré-	
	tatives	3829
8	2 De l'application de la présente section	3830

			TICLES
§	3.	De la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels, et de la salubrité de ces mêmes établisse-	
		ments	3831
		1. Dispositions générales	3831
		II. Dispositions spéciales	3832
Ş	4.	Du travail des enfants, filles ou femmes,	0002
o		et de la durée et des conditions de ce	
		travail	3833
		1. Age et autres conditions d'ad-	0000
		mission au travail	3833
		II. Durée du travail	3837
8	5.	Des devoirs généraux des chefs d'éta-	3001
8	٠.		3839
8	c	blissement.	0008
Q	6.	De l'inspection des chaudières à vapeur,	9040
c	P7	etc	3840
Ş	7.	Des devoirs des propriétaires, etc., de	
		l'immeuble où se trouve l'établisse-	0041
44		ment	3841
Ş	8.	De l'inspection des établissements indus-	
		triels	3842
		1. Nomination des inspecteurs et	
		des médecins hygiénistes	3842
		11. Devoirs de ces officiers	3845
		111. Pouvoirs des officiers	3846
8	9.	Des avis et significations	3848
00 80 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	10.	Des contraventions et des pénalités	3849
§	11.	De la juridiction de certains tribunaux	
		et de la procédure	3861
8	12.	De l'emploi des amendes	3864
& & &	13.	Des règlements	3865
Š	14.	Dispositions finales	3866
•			
CHAP.	III.—	-De la santé publique	3867
SEC.		De l'organisation d'un service sanitaire	000.
		permanent	3867
8	1.	Dispositions interprétatives	3867
, S	2.	Du conseil d'hygiène de la province de	0001
2		Québec	3869
		1. Composition, officiers et dépen-	0000
		ses du conseil d'hygiène	2860
		Aggan bláca du congoil d'hygiana	0000
		11. Assemblées du conseil d'hygiène	2074
		et expédition des affaires	3874
		III. Devoirs et pouvoirs du conseil	2075
		d'hygiène	3875
		iv. Règlements du conseil	3876
		v. Enquêtes sur les causes des	0001
		maladies contagieuses	3881

	ARTI	CLES
8	3. Des bureaux d'hygiène locaux et du ser-	
*,		882
§	4. Du service sanitaire dans les territoires	-00
8		004
ø	C)	894
§	5. Devoirs du conseil d'hygiène, de l'auto-	
	rité sanitaire municipale et des parti-	
	culiers relativement à certaines cau-	
	ses d'insalubrité	895
		895
	II. Eaux qui servent à l'alimenta-	000
		908
		912
	. 0	917
		931
8	6. Des pénalités et des poursuites 3	933
SEC.	11.—De la salubrité des établissements	
		934
SEC.	III.—Du service sanitaire dans le cas d'épi-	-
DEC.		939
ę		
§ §	1. Dispositions générales et interprétatives 3	
8	• 0	941
	G	941
	11. Devoirs, pouvoirs et règlements	
	du conseil central 3	942
	III. Dépenses du conseil central 3	944
§	3. Des conseils locaux d'hygiène 3	
9		945
	11. Pouvoirs et devoirs des con-	
		946
		951
~ §	4 1	952
SEC.	iv.—De l'inoculation du virus variolique et	
		956
§	1. Des pénalités pour inoculation du virus	
	variolique 3	956
Ş	2. Du pouvoir des municipalités relative-	
•,	ment à la vaccination antivariolique. 3	958
§	3. De la vaccination antivariolique dans	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
8		0.50
	certaines localités 3	เขอข
	i. Endroits spéciaux pour vac-	
	ciner dans certaines cités et	
		1959
	11. Devoirs des parents de faire	
		3961
	III. Certificats de vaccination anti-	
	variolique donnés par les mé-	
	decins	280
	GUUIII O	1001

	ARTICLES
	IV. Vaccination antivariolique dans
	les écoles
	v. Contraventions au présent para-
	graphe
Š	4. Des poursuites
SEC.	v.—Des statistiques relatives au mouvement de la population 3973
CHAP.	IV.—De la protection des enfants immi-
	grants
	TYOMER TI

TOME II

TITRE VIII

DES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS 'PHILANTHROPIQUES

	1 III III III III II I I I I I I I I I	
CHAP.	I.—Des associations de bibliothèque et des instituts d'artisans	4000
SEC.	1.—Dispositions déclaratoires	4000
SEC.	II.—De la formation de l'association	4001
SEC.	III.—Des pouvoirs généraux de l'association.	
SEC.	iv.—Des pénalités et des poursuites	4018
BEC.	iv.—Des penantes et des poursuites	4010
CHAP.	II.—Des écoles d'industrie	4021
SEC.	1.—Dispositions déclaratoires et interpréta-	
	tives	4021
SEC.	n.—De l'établissement d'écoles d'industrie.	4023
SEC.	III.—De la nomination d'inspecteurs—leurs	
	devoirs	4027
SEC.	ivDe la contribution par les municipa-	
	lités en faveur des écoles d'industrie	4029
SEC.	v.—De l'internement de certains enfants	
	dans les écoles d'industrie, et du paie-	
	ment des frais de leur entretien	4031
SEC.	vi.—De l'ordre de détention dans les écoles	
	d'industrie	
SEC.	VII.—De la direction des écoles d'industrie	4048
SEC.	viii.—De l'infraction aux règlements dans les	
	écoles d'industrie	4063
SEC.	ix.—Des dépenses des enfants dans les écoles	
	d'industrie	4066
Sec.	x.—De l'élargissement des enfants des écoles	
	d'industrie	4069
SEC.	x1.—Du retrait du certificat d'école	4073

	ARTIC	CLES
CHAP.	III.—Du placement en apprentissage des	
	ENFANTS SOUS LA DIRECTION DES	
	ÉCOLES DE RÉFORME, DES ÉCOLES	
	D'INDUSTRIE ET DES INSTITUTIONS DE	
		080
SEC.		080
SEC.		082
SEC.	III.—Du pouvoir des parents de reprendre	-
~201		086
CHAP.		088
SEC.	I.—Du contrôle des asiles 4	088
SEC.	11.—Des asiles recevant des patients aux frais	
	de la province 4	089
§	1. Des médecins dans ces asiles 4	089
	I. Leur nomination, leur traite-	
	ment, etc 4	680
	II. Leurs pouvoirs et devoirs relati-	
	vement au traitement des pa-	
	tients 4	.091
	III Rapports du surintendant médi-	
	cal 4	.092
8	2. De la discipline intérieure de ces asiles. 4	093
8	3. Des aliénés dont l'entretien est à leurs	
	The second secon	1094
		1094
		102
		104
§	4. Des aliénés dont l'entretien est aux	
	frais de la province et des municipa-	
		1105
	,	105
	<u>.</u> .	1119
	III. Admission auprès des patients,	
		1121
	1	123
Ş		126
\$ \$		131
§		1136
8		137
		1150
SEC.		1162
8	1. Dispositions déclaratoires et interpréta-	11.00
_		1162
Š		164
§ \$		1165
Š		1170
8	5. De la forme de la licence	1172

		AR	TICLES
Š	6.	Des devoirs du greffier de la paix après	
		l'octroi de la licence	4173
8	7.	Des frais de la licence et de leur emploi.	4175
3	8.	Du cautionnement pour obtenir la	
		licence	4179
8000	9.	De l'étenduc de la licence	4180
8	10.	Du transfert de la licence.	4182
8	11.	De la licence dans le cas de changement	4104
2	10	de maison	4184
8	12. 13.	De la révocation de la licence	4185
8	15.	De l'admission des patients dans les mai-	
		sons sous licence, et des formalités d'admission	4100
§	14.	De l'admission dans les maisons non	4188
8	1'1.	sous licence, et des formalités d'ad-	
		mission.	4192
§	15.	Des pouvoirs des propriétaires de mai-	1132
3	.0.	sons sous licence	4194
8	16.	Des devoirs des propriétaires	4198
8	17.	Des devoirs des propriétaires au cas de	1400
•3		décès d'un aliéné	4201
§	18.	Des devoirs des propriétaires au cas	
v		d'évasion d'un aliéné	4202
8	19.	Des devoirs des propriétaires au cas	
		d'élargissement des patients	4203
8	20.	Des devoirs des propriétaires à l'égard	
		des visiteurs	4204
ş	21.	De l'élargissement des patients	4210
8	22.	De l'admission des parents aux asiles	4220
8	23.	Des médecins dans les asiles	4223
00 00 00 00 00 00	24.	Des devoirs et pouvoirs des médecins	4225
3	25.	Des visiteurs d'asiles d'aliénés, leur nomi-	4007
	0.0	nation et leur serment	4227
Ş	26.	Des devoirs des greffiers de la paix	4230
2	27.	après la nomination des visiteurs Du secrétaire des visiteurs et de son ser-	4230
8	21.	ment	4232
Ş	28.	De l'assistant du socrétaire des visiteurs	1202
8	20.		4237
§	29.	et de son serment	1201
2,	2./.	secrétaires	4239
8	30.	Des devoirs des visiteurs	4243
80.00	31.	Du pouvoir des visiteurs de faire des	
5	137.4.4	enquêtes	4248
8	32.	Des poursuites pour contraventions	4250
00000	33.	De l'exécution des jugements	4254
8	34.	Des appels	

	ART	CLES
§	35. Des actions contre les personnes mettant	
	la présente section à exécution,	4259
\$	36. Du plaidoyer des défendeurs	4263
8	37. De l'emploi des amendes	4264
CHAP.	V.—Des asiles pour les ivrognes	4267
SEC.	1.—Des procédures préliminaires pour l'éta-	
	blissement de ces asiles	4267
Sec.	II.—Des pouvoirs et des devoirs des direc-	
	teurs de ces asiles	4273
SEC.	111.—De l'octroi et du retrait de l'autorisa-	
	tion	
SEC.	ıv.—Dispositions diverses	4279

TITRE IX

DU CULTE RELIGIEUX

CHAP.	I.—DE L'ÉRECTION ET DE LA DIVISION DES	
	· PAROISSES—DE LA CONSTRUCTION ET	
	DE LA RÉPARATION DES ÉGLISES,	
	PRESBYTÈRES ET CIMETIÈRES-ET DES	
	FABRIQUES	4285
SEC.	I.—Des commissaires	
§	1. De la nomination des commissaires	
8	2. Des pouvoirs généraux des commis-	
•	saires	4287
SEC.	11.—De l'érection et de la division des pa-	
	roisses.	4296
§	1. De l'érection canonique des paroisses	4296
60 60 V	2. De l'érection civile des paroisses	
\$	3. De l'érection des paroisses dans le but	
	de faciliter la confection des cadastres	4310
§	4. Dispositions spéciales relatives à l'érec-	
	tion des paroisses nationales, dans la	
	province	4314
\$	5. Dispositions relatives à l'érection des	
	paroisses dans l'ancien territoire de	
	Notre-Dame de Montréal	4318
SEC.	III.—De la construction et de la réparation	
	des églises, presbytères et cimetières.	
§	1. De l'élection des syndics à cet effet	4323

	AR	TICLES
\$	2. Des qualités, devoirs et pouvoirs des	
	syndics	4325
Š	3. De l'exécution de certains jugements	
	rendus contre les syndics	4368
SEC.	ıv.—Des fabriques	4381
Š	1. Des emprunts par les fabriques	4381
Ø. Ø.	2. Des assemblées de fabrique en général	4384
Ş	3. Des marguilliers et de leur reddition de	
	compte	4385
CHAP.	II.—Des rectoreries	4387
CHAP.	III.—Des congrégations religieuses	4391
SEC.	1.—De l'organisation et des pouvoirs de	
	certaines églises	4391
SEC.	11Des terrains possédés par les congréga-	
	tions religieuses	4404
SEC.	111.—De la possession de cimetières par les	
	congrégations religieuses	4414
Sec.	1v.—De la nomination des successeurs aux	
	syndics de terrains possédés au nom	
	des congrégations religieuses	4416
SEC.	vDe l'expropriation pour fins de cime-	
	tières	4419
Sec.	viDe l'établissement de cimetières non	
	catholiques	4423
CULLID		4.40=
CHAP.	IV.—DES INHUMATIONS ET DES EXHUMATIONS	4427
SEC.	1.—Disposition interprétative	4427
Sec.	II.—Des inhumations	4428
ş	1. Dispositions générales	4428
Share	2. Des règles pour les inhumations	4432
SEC.	III.—Des exhumations	4441
§ §	1. Disposition interprétative	4441
SEC.	2. Des procédures pour l'exhumation	4442
SEC.	iv.—Des pénalités et dispositions générales	4447
CHAP.	V.—Du bon ordre dans les églises et	
	LEURS ALENTOURS—DE LA VENTE DE	
	MARCHANDISES, LE DIMANCHE — DE	
	L'OBSERVANCE DU DIMANCHE	4451
SEC.	i.—Du bon ordre dans les églises et leurs	- 41/1
17404	alentours	4451
8	1. Disposition interprétative	4451
& & &	2. Des devoirs des marguilliers	4452
ŝ	3. Des pouvoirs des officiers de paix	4454
Š	4. Des pénalités	4455

	ART	ICLES
§	5. Du prélèvement et de l'emploi des amendes	1150
§	6. Des poursuites	
SEC.	n.—De la vente de marchandises, le diman-	
	che	
Sec.	III.—De l'observance du dimanche	4466
CHAP.	VI.—DE L'EXEMPTION DES PÉAGES EN FAVEUR	
	DES MINISTRES DU CULTE, ETC	4473

TITRE X

DES PROFESSIONS LIBÉRALES

CHAP.	I.—De l'admission à l'étude de certaines professions	4475
CHAP.	II.—Du barreau de la province de Qué-	
	BEC	4477
SEC.	1.—Dispositions générales	4477
Ş	1. De la corporation générale du barreau.	4477
80 80	2. De la corporation de section	4478
§	3. Dispositions applicables à toutes les	
•	corporations	4480
Ş	4. Des règlements des corporations	4483
SEC.	II.—Du conseil général	4487
SEC.	III.—Des sections et des conseils de section.	4493
8	1. Des assemblées de section	4493
999	2. De la composition du conseil	4496
§	3. Des pouvoirs du conseil	4501
SEC.	ıv.—Des associations de bibliothèque	4506
SEC.	v.—De la contribution des membres du	
	barreau	4517
SEC.	vi.—De l'admission à l'étude ou à l'exercice	
	de la profession	4522
§	1. Des examens et des examinateurs	4522
§ §	2. Des aspirants à l'étude et à la pratique.	4524
SEC.	vii.—De l'inhabilité des avocats	4542
SEC.	viii.—De l'incapacité d'agir comme avocat	
	sans diplôme	4544
SEC.	IX.—Du tableau des avoc ts	4555
SEC.	xDes honoraires des avocats et des frais.	4562

			ART	CLES
i	SEC.		xt.—Du droit des avocats à la liste des huis-	
	-			4566
	SEC.		xII.—Des formules	4567
МI	TAD		III Dan assessment and a	4700
() I	HAP.	•	III.—Des conseils du roi	4568
CI	HAP.		IV.—Du notariat	4571
	SEC.	•	i.—Dispositions déclaratoires et interpréta-	1011
	D1201		tives	4571
	SEC.		11.—Des fonctions des notaires—De leurs	1011
			droits et privilèges	4575
	SEC.		m.—Des devoirs des notaires	4589
		S	1. De leurs devoirs généraux	4589
		So so so	2. Du tableau des interdits	4590
			3. Des répertoires et index	4591
	SEC.		IV.—De l'inhabilité et de l'incapacité des	
			notaires	4596
	SEC.		v.—Des actes notariés, minutes, copies et	
			extraits—De leurs conservation, ces-	
			sion ou dépôt	4604
		8	1. Des actes notariés	4604
		8	2. Des actes en minute	4626
		8	3. Des actes en brevet	4644
		100 100 100 100 100 100 100 100 100 100	4. Des copies et extraits	4646
		8	5. De la cession et de la transmission des	4071
		e	greffes de notaire	4651
		8	6. De la conservation des minutes, réper- toires et index, et de leur dépôt	4662
	SEC.		vi.—De la chambre des notaires	4675
	SEC.	8	1. De la constitution et de la composition	TUIU
		8	de la chambre des notaires	4675
		ş	2. Des officiers de la chambre des notaires	1010
		3	et de leurs devoirs	4709
		§	3. Des attributions de la chambre des	
		•	notaires	4728
		8	4. De la contribution à la chambre des	
		•	notaires, et des finances de la cham-	
				4745
		Ş	5. Du conseil de la chambre des notaires	
	Sec.		VII.—Du tableau général des notaires	476C
	SEC.		viii.—De l'admission à l'étude—De la clérica-	
			ture—De l'admission à la pratique.	4774
		8	1. De l'admission à l'étude	4774
		0.00.0	2. De la cléricature	
	O-	8	3. De l'admission à la pratique	
	SEC.	2	rx.—De la discipline	4808
		0	THE DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	+0170

				TICLES
	Š	2.	De la suspension pour refus de payer la	
			contribution	4812
	N2 00 00 NX	3.	De l'inspection des greffes de notaire	4818
	8	4.	Des infractions à la discipline	4837
	8	5.	Des plaintes contre les notaires	4853
	3	6.	De l'appel à la chambre des notaires	4858
	\$	7.	De l'exécution des décisions du conseil ou	
			de la chambre et du recouvrement des	4000
	2	o	frais Durecouvrement des droits d'un notaire	4863
	§	8.		1976
SEC.		v -	suspendu	$\frac{4876}{4879}$
OEC.		.1	Dispositions diverses	7017
CHAP,		V	DE L'ANATOMIE — DES MÉDECINS ET	
			CHIRURGIENS - DES HOMÉOPATHES-	
			DES PHARMACIENS—DES DENTISTES—	
			Des médecins vétérinaires	4882
SEC.		1	-De l'anatomie	4882
	8	1.	De la division de la province en sections	4882
	8	2.	Des cadavres qui peuvent servir à	
			l'étude de l'anatomie	1884
	§	3.	Des devoirs de l'inspecteur d'anatomie.	4888
SEC.			-Des médecins et chirurgiens	4894
	8	1.	Dispositions déclaratoires	4894
	8	2.	De la constitution en corporation du	
			Collège des médecins et chirurgiens de	400*
	e	9	la province de Québec	4895
	Ş	3.	De la régie du collège des médecins et	4007
			chirurgiens	4897 4897
			11. Pouvoirs du bureau provincial de	4007
			médecine	4910
			III. Officiers du collège et leurs devoirs.	4913
			IV. Auditeurs	4923
	§	4.	De l'admission à l'étude de la médecine.	4924
	Š	5.	De l'étude de la médecine	4929
	8	6.	De l'admission à l'exercice de la méde-	
	Ð		cine et de l'exercice de la médecine	4931
	§	7.	Du conseil de discipline	4955
	4)		1. Dispositions générales	4955
			II. Plaintes contre les médecins	4962
			III. Appel au bureau provincial de	
			médecine,	4968
			iv. Exécution des décisions du conseil	
			et recouvrement des frais	4969
	8	8	Des négalités et des noursuites	4971

~			75 1 4 4	4055
SEC.			Des homéopathes	4975
	§	1.	De la constitution en corporation de	
			l'association homéopathique de Mont-	
			réal	4975
	8	2.	Des pouvoirs généraux de l'association.	4985
	§	3.	Des amendes et des poursuites	4989
SEC.		IV.—	-Des pharmaciens	4991
	Ş	1.	Dispositions déclaratoires et interpréta-	
			tives	4991
	8	2.	Des pouvoirs corporatifs de l'association	4992
	8	3.	Du conseil de l'association	4993
	8	4.	Des licenciés en pharmacie	4997
	8	5.	Du bureau des examinateurs	4999
	3	6.	Du secrétaire-régistraire	5001
	5	7.	Des devoirs des licenciés	5002
	3	8.	De la vente des drogues et poisons	5007
	8	9.	Des poursuites et des pénalités	5019
	00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.	10.	Dispositions diverses	5028
SEC.	٠,	v	-Des dentistes	5030
~ III	Ş	1.	De la corporation des dentistes	5030
	8	2.	Du bureau des gouverneurs	5031
	81.11	3.	Des examens pour l'admission à l'étude	
		.,,	-De la cléricature-Des examens	
			pour l'admission à la pratique	5045
	8	4.	De la contribution annuelle	5052
	Š	5.	Des plaintes portées devant le bureau	3.70
	9.	Ο.	pour infraction à la discipline	5054
			I. Sommation des accusés	5054
			11. Procédure préliminaire sur la	3,701
			plainte	5055
			111. Comparution, enquête et audi-	0.700
			tion	5056
			iv. Jugement sur la plainte	5057
			v. Frais	
			vi. Appel	
			vii. Exécution des jugements	
	\$	6.	Des pénalités	
	8	7.	Des poursuites	
	2,		1. Tribunaux où elles sont portées.	
			II. Procédure	5068
			III. Preuve	5072
			iv. Exécution des jugements	5075
	· ·	8.	De l'application des amendes	5077
	11.41	9.	Dispositions diverses	5079
0			Dispositions diverses Des médecins vétérinaires	5085
SEC.		VI	Dispositions déclaratoires et interpréta-	9000
	Ş	1.	tives	5085
		.3	De la constitution en corporation	
	S	2.	TREE IS CONSULUTION ON CONDONSTION	*/UO (

				TICLES
	Ş	3.	Du bureau des gouverneurs	5089
	8	4.	De l'admission à l'étude et à ra pratique	5093
	0.00 m.o.	5.	Des pénalités et des poursuites	5104
	8	6.	Des plaintes contre les membres du col-	
	•		lège et contre les vétérinaires	5106
	§	7.	Dispositions diverses	5114
СНАР.		VI.—	Des ingénieurs civils — Des arpen-	
			TEURS-DES ARPENTAGES	5116
SEC.		1	-Des ingénieurs civils	5116
SEC.		11	-Des arpenteurs	5127
	§	1.	Disposition déclaratoire et interpréta-	F107
	e	0	tive.	5127
	8	2.	De la constitution en corporation des	F100
	e		arpenteurs	5128
	3	3.	Du bureau de direction	5131
	8	4.	Du secrétaire et de ses devoirs	5144
	000000000	5.	Des accusations	5146
	Š	6.	De l'admission à l'étude	5156
	9	7.	De l'admission à la pratique	5163
~	8	8.	Dispositions diverses	5171
Sec.	_	111.—	-Des arpentages	5183
	03:00:00	1.	Des mesures et étalons	5183
	8	2.	Des chaîneurs	5188
	8	3.	Des pouvoirs et devoirs des arpenteurs,	
			quant aux arpentages	5189
	Ş	4.	Du mesurage de certaines lignes	5207
	8	5.	Dispositions diverses	5219
	8	6.	Dispositions spéciales	5229
CHAP.			-Des architectes	5236
SEC.		I.—	-Dispositions déclaratoires	5236
Sec.		11.—	Des pouvoirs corporatifs de l'associa-	5000
C1			tion	5238
SEC.			-Du conseil de l'association	5239
SEC.			Des membres de l'association	5241
SEC.			-Des aspirants	5243
SEC.			-Des examinateurs	5244
SEC.		VII.—	-Du tarif	5245
SEC.			-Des assemblées annuelles	5246
SEC.			-Des contraventions et des pénalités	5247
SEC.			-Des poursuites	5248
Sec.			-Des registres	5250
Sec.			-Des honoraires	5253
SEC.		XIII	-De la publication des avis	5255

TITRE XI

DES CORPS MUNICIPAUX—COMPAGNIES—SOCIÉTÉS ET CLUBS

			AR	TICLES
CHAP.			-Des cités et villes	5256
SEC.		I	-Dispositions diverses	5256
	§	1.	Dispositions déclaratoires et interpréta-	
	•		tives	5256
	§	2.	De la constitution des cités et villes	
			par lettres patentes	5268
	§	3.	Dispositions applicables aux municipa-	
			lités nouvelles	5271
SEC.		11	De l'organisation de la municipalité	5278
	8	1.	De la constitution de la corporation	5278
	8	2.	Des limites de la municipalité et de la	
			juridiction de la corporation	5280
	Š	3.	De la division de la municipalité en	
			quartiers	5283
	8	4.	De l'annexion de nouveaux territoires.	5286
	Š	5.	Du conseil, du maire, des échevins et	
	.,		des commissions du conseil	5299
	8	6.	Des officiers du conseil	5322
	•		I. Dispositions générales	5322
			II. Greffier	5336
			III. Trésorier	5347
			IV. Secrétaire-trésorier	5357
			v. Auditeurs	5358
			vi. Estimateurs	5360
SEC.		111	-Des personnes habiles et inhabiles aux	
			charges municipales	5362
SEC.		IV	-De la liste des électeurs	5368
	8	1.	Des personnes inscrites sur la liste	
			et du lieu où elles votent	5368
	8	2.	De la préparation de la liste des électeurs	5374
	Ş	3.	De l'examen et de la mise en vigueur	
			de la liste	5387
	8	4.	De l'appel au juge	5401
	8	5.	Dispositions diverses	5411
SEC.		v	-Des élections	5413
	§	1.	De l'époque des élections	5413
	00:00:00	2.	Des officiers d'élection	5414
	8	3.	De l'avis de l'élection par l'officier-rap-	
	-		porteur	5419
	Ş	4.	De la présentation des candidats	5421

		4.0	TICLES
§	5.	Des procédures entre la présentation et	IICLES
3	C.P.	la votation	5435
8	6.	De la votation	
8	7.	De la clôture du scrutin et des procédu-	0115
8	• • •	res qui la suivent	5479
\$	8.	Du recensement et de l'addition finale	0110
0		par un juge	5489
Š	9.	De l'avis et du rapport de l'élection	5491
8	10.	Du secret du vote	5493
Ş	11.	Du maintien de la paix et du bon ordre	
		aux élections	5497
Š	12.	Des manœuvres frauduleuses et autres	
		illégalités	5509
Š	13.	Des procédures civiles et pénales	5533
\$ 89 G	14.	Des honoraires et des frais d'élection	5544
	15.	Dispositions diverses	5545
SEC.	VI.	-Des élections contestées	5547
SEC.	VII	-De l'élection du maire par le conseil	5553
SEC.		-Des séances du conseil	5556
SEC.		-Des avis municipaux	5571
Sec.	_	-Des attributions du conseil	5588
Š	1.	Dispositions générales	5588
8	2.	Des règlements du conseil	5595
		 Passation, entrée en vigueur et promulgation des règlements. 	5595
		11. Pénalités attachées aux règle-	ออออ
		ments	5608
		111. Approbation des règlements par	0000
		les propriétaires fonciers	5609
		iv. Contestation et annulation des	
		règlements	5623
		v. Désaveu des règlements	5635
8	3.	Des pouvoirs généraux de réglementa-	
		tion	5636
ş	4.	Des visites des maisons, etc., et des	
		saisies et confiscations	5637
Š	5.	De la protection de la personne et de la	
		propriété	5638
		1. Construction et inspection des	
		bâtiments, cheminées, etc	5638
		п. Appareils fumivores	5638
		III. Machines et chaudières	5638
		iv. Gaz et appareils électriques, etc.	5638 5638
		v. Clôtures	5638
			5638
			5638
		VIII Tir au fusil	0000

			TICLES
		IX. Chiens	5638
		x. Chevaux	5638
		xı. Fourrières	5638
		xII. Police et constables spéciaux.	5638
		xIII. Feu et brigade de pompiers	5638
5	6.	De la santé et de la salubrité publiques	5639
		1. Commission d'hygiène et maladies	
		contagieuses et infectieuses	5639
		11. Inspection et saisie des produits	
		et des denrées	5639
			5639
		IV. Salubrité des maisons, etc	5639
		v. Vidanges, fosses d'aisances et con-	
		ditions non hygiéniques	5639
		vi. Etablissements et industries insa-	
		lubres ou nuisibles	5639
		vii. Animaux atteints de maladies	
		contagieuses	5639
		viii. Bains et cabinets d'aisances pu-	
		blics, etc	5639
		1x. Egoûts, fossés et cours d'eau	5639
į	7.	De la décence et des bonnes mœurs	5640
3	8.	Des voies et places publiques	5641
1	9.	Des plans de la municipalité	5642
UN 50. 50. 51. 50. 50. 50. 50. 50. 50. 11. 11.	10.	De l'approvisionnement de l'eau	5645
8	11.	De l'éclairage	5666
\$	12.	Du chauffage	5675
8	13.	Des chemins de fer urbains	5676
Š	14.	Des marchés	5677
3	15.	Des abattoirs	5679
8	16.	Des divers commerces et industries	5680
8	17.	Des maîtres et des serviteurs	5681
8	18.	Des cimetières, des inhumations et des	
		causes de décès	5682
8	19.	Des nuisances	568 3
88.80	20	Des indemnités, secours et récompenses	5684
8	21.	De l'aide à la construction, à l'améliora-	
		tion et à l'entretien d'entreprises ou	
		travaux publics étrangers à la muni-	
		cipalité	5685
§	22.	Des bibliothèques publiques gratuites,	
		etc	5688
ķ	23.	Des recensements	5689
1	24 .	Des finances municipales	569 0
11.11.11.11.	25.	Des rôles d'évaluation	5696
§	26.	Des taxes et des permis	5725
		I. Dispositions générales	5725
		11. Biens non imposables	5729

		HICLES
	III. Imposition des taxes, etc	5730
	IV. Rôle de perception et perception	
	des taxes	5747
	v. Saisie et vente des meubles pour	
	défaut de paiement des taxes	5751
		5751
	vi. Poursuites en recouvrement des	
	taxes	5755
	vii. Vente des immeubles pour défaut	
	de paiement des taxes	5756
	viii. Rachat des immeubles vendus	
	pour taxes	5773
8	27. De l'exemption de taxes	
%		
8		5700
	29. De l'expropriation	
SEC.	xi.—Du recouvrement des amendes	
8	1. Dispositions générales	5801
§	2. Des poursuites devant les juges de paix	5808
SEC.	xII.—De la Cour du recorder	5813
8	1. De l'organisation de la cour	5813
8	2. De la juridiction	5828
<i>9</i> , 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9,	3. De la procédure	5832
	XIII.—Des procédures contre la municipalité.	5864
§	1. Des avis d'actions et des procédures	
	diverses	5864
Ş	2. De l'exécution des jugements rendus	
	contre la municipalité	5870
SEC.	xiv.—Dispositions finales	5884
CHAP.	II.—Dispositions spéciales relatives aux	
CIIIII.		
	CORPORATIONS DE CITÉ ET DE VILLE,	5005
0	ET AUTRES CORPORATIONS	5885
SEC.	1.—Della fermeture des magasins à bonne	
	heure	5885
SEC.	11.—Des chemins et rues dans les cités et les	
	villes	5886
SEC.	111.—De la largeur des chemins et rues dans	
	les cités, villes et villages	5887
SEC.	IV.—De l'enregistrement et du transfert des	0001
CMC.		
	obligations par les corporations muni-	F 000
-	cipales et autres	5889
SEC.	v.—De la capitalisation des dettes munici-	
	pales	5904
Sec.	vi.—De l'emploi du fonds d'amortissement	
	des municipalités	5908
Sec.	vii.—Du paiement des emprunts municipaux.	5910
	vir. Du fanda das municipalités	
	viii.—Du fonds des municipalités	5913
§	1. De la composition de ce fonds	5913

			AR	LICLES
	8		De l'appropriation et du résidu de ce fonds	5916
Sec.	•		De l'octroi de certains privilèges, droits et franchises par les municipalités	5917
SEC	•	х.—	De la contribution par les municipalités à la protection des approches des tra-	E000
SEC		xı	verses de chemin de ferDe l'exemption des taxes municipales en faveur de nouvelles manufactures.	5920 5922
SEC		XII.—	-De l'exemption de taxes accordée aux	
SEC	•	xIII.	compagnies de chemin de ferDe l'exemption de taxes accordée aux sociétés d'agriculture et d'horticul-	J324
Sec		xıv.—	ture	5927
			construction d'un pont ou d'un tunnel près de Montréal	5928
SEC			-De la restriction des subventions muni- cipales	5929
SEC	•		-De l'exemption de taxes municipales en faveur des commis voyageurs	5932
SEC	-		-De l'aide municipal aux bibliothèques publiques	5933
SEC			-De l'encouragement à l'instruction tech- nique	5934
SEC	•	XIX	-Des manœuvres frauduleuses et de la corruption dans les affaires munici-	
			pales	5935
SEC		vv _	-De la corruption municipale et civique.	5036
SEC	•		-Des cours de recorder	5952
SEC	•	xxıı,—	-De la transmission des rôles d'évalua- tion au secrétaire de la province et aux régistrateurs	5953
	8	1.	Des devoirs des régistrateurs et des gref- fiers ou secrétaires-trésoriers des	3230
	8	2.	municipalités	5953
			municipaux pour certaines fins	5956
СНАР			-DES COMPAGNIES	5957
SEC		1.—	-Des clauses générales des compagnies à	
	3		fonds social	5957
	8	1.	Dispositions déclaratoires et interpréta- tives	5957
	e	0		
	3	2.	Des pouvoirs généraux de la compagnie	5961
	www.w	3. 4.	Des directeurs de la compagnie Du capital-actions, des actionnaires et	5969
	8	Т,	des actions et versements	5973

				TICLES
	\$	5.	Du pouvoir d'emprunt	5988
	8	6.	Des livres tenus par la compagnie	5989
	8	7.	Des fidéiconmis et des contrats, etc	5996
	8			
	00 00 00 00 00 00 00	8.	Des dividendes	5999
C)	8	9.	Des poursuites	6001
SEC.		11,-	-De la constitution en corporation par	
			lettres patentes des compagnies par	
			actions	6002
	8	1.	Titre abrégé	6002
	8	2.	Des définitions	6003
	00 00 00 00 00 00	3.		6004
	8		De l'application de la présente section.	
	8	4.	Des préliminaires	6005
	8	5.	De la formation de nouvelles compa-	
			gnies	6006
	8	6.	Des dispositions concernant les compa-	
			gnies existantes	6013
	8	7.	Du changement de nom	6015
	50×50×50×50×50×	8.	Du tarif des droits	6018
	8	9.	Du commencement des opérations	6019
	8			
	8	10.	De l'annulation de la charte	6020
	8	11.	Des pouvoirs généraux et des devoirs	
			de la compagnie	6021
	10 20 20 E	12.	De l'obtention de plus amples pouvoirs	6025
	8	13.	De la responsabilité des actionnaires	6030
	ä	14.	De la possession d'actions d'autres com-	
	•		pagnies	6035
	2	15.	Du capital-actions	6036
	8	16.	De l'augmentation ou de la réduction	0000
	3	10.		2041
	0		du capital	6041
	8	17.	Des appels de versements	6047
	Š	18.	Du transfert des actions	6052
	8	19.	Du pouvoir d'emprunter	6058
	S	20.	Des dividendes	6059
	8	21.	Des directeurs et de leurs pouvoirs	6061
	eon eon eun eon eon eon	22.	De la responsabilité des directeurs et	
	3		des officiers	6070
	2	99		6073
	0000000	23.	Des assemblées générales	
	8	24.	Des livres de la compagnie	6075
	8	25.	De l'inspection	6080
	§	26.	Dispositions transitoires	6090
SEC.		111	-De la déclaration que doivent faire les	
			compagnies légalement constituées	6091
SEC.		IV.—	Des corporations commerciales et des	
			compagnies à fonds social étrangères.	6098
Sec.		17		3000
BEC.		v	-Dispositions spéciales relatives à cer-	0111
			taines compagnies et corporations	6111

			ART	TICLES
	Ś	1.	Du pouvoir de certaines compagnies de	
	• •		diviser leur fonds social et d'acquérir	
			des immeubles	6111
	Ş	2.	Du pouvoir de certaines compagnies	
	"		d'augmenter leur capital-actions	6114
	§	3.	Du pouvoir de certaines corporations	
	3	0.	d'utiliser plus efficacement les biens-	
				6119
SEC.		X.1	-De la liquidation volontaire des compa-	()[10
OEC.		V 1		6120
	2	1.		6120
	8			6124
	3	2.	Des liquidateurs	0124
	8	3.	Des procédures après la dissolution de	0190
CI			la compagnie	6136
Sec.			-Des compagnies pour le gaz et l'eau	6141
	§	1.	Dispositions déclaratoires et interpréta-	01.44
	_		tives	6141
	8	2.	De la formation de la compagnie	6145
	8	3.	Des règlements	6153
	Ş	4.	Des directeurs	6155
	SG1 2001 8001 8001 8001	5.	Des rapports de la compagnie	6165
	8	6.	De la responsabilité des directeurs et	
			autres officiers	6167
	8	7.	Du registre des actions	6177
	0. W. W. W.	8.	De l'augmentation du fonds social	6187
	Š	9.	Des versements	6190
	ŝ	10.	Du pouvoir de la compagnie relative-	
	-7		ment à ses appareils	6202
	\$	11.	Du pouvoir des officiers d'entrer sur la	
	•7		propriété privée	6213
	S	12.	De l'arbitrage en certains cas	6216
	8	13.	Du pouvoir d'emprunter	6221
	8	14.	Des pénatités	6230
	www.ww	15.	Des poursuites	6234
	8	16.	Des exemptions de saisie	6237
SEC.			Des compagnies de lumière électrique	0=01
DEC.		· 111.	et d'eau	6238
SEC.		IV -	-Des compagnies pour le gaz combustible	
DEC.		1.		0200
	8	1.		0000
	e	•	Des pouvoirs de la compagnie	6242
Char	8	2.		
SEC.			De la formation de la compagnia	6245
	8	1.	De la formation de la compagnie	
	3	2.	Des pouvoirs et des devoirs généraux	
			de la compagnie et de ses officiers	6250
	8	3.	De la prise de possession de la ligne par	6261
			Sa Majostá	nzn

				TICLES
	§	4.	Des souscriptions par les municipalités	
			ou les corporations	6264
SEC.		XI.—	Des compagnies de téléphone électrique	6265
SEC.			-Des compagnies pour faciliter le flottage	
DEC.		20011	du bois sur les rivières et les cours	
			**	cocc
	e	4	d'eau.	6266
	8	1.	De la formation de la compagnie	6266
	8	2.	Des règlements de la compagnie	6276
	§	3.	Des livres tenus par la compagnie	6292
	8	4.	Des emprunts, actions et versements.	6293
	000000000000000000000000000000000000000	5.	Du recouvrement des versements	6301
	8	6.	De l'arbitrage en cas de dommages par	
	2	٠.	la compagnie	6305
	2	7		0000
	§	7.	De la prise de possession par la compa-	
			gnie de certains travaux faits par des	0015
	_		particuliers.	6315
	00:00	8.	Des droits sur le bois	6320
	8	9.	Des devoirs de la compagnie relative-	
			ment aux travaux	6329
	8	10.	Des pénalités et des poursuites	6331
	8	11.	De la fusion des compagnies	6337
	00:00:00	12.	Dispositions diverses.	6338
SEC.	8	XIII.—	-Des compagnies pour la construction de	0000
BEC.		XIII.		69.41
			chemins et autres travaux	6341
	000000000000000000000000000000000000000	1.	De la formation de la compagnie	6341
	8	2.	Des directeurs	6346
	8	3.	Des livres tenus par la compagnie	6349
	8	4.	Des actions, des versements et des em-	
			prunts	6351
	§	5.	Des avis de la formation et du but de	
	ø		la compagnie	6355
	§	6.	De la construction des chemins sur la	0000
	8	0.	propriété publique et privée	6362
	e	7	De la cession et du transfert des ter-	0002
	§	7.		caco
	•		rains	6368
	8	8.	De l'arbitrage	6371
	8	9.	De la prise de possession des terres par	
			la compagnie	6384
	δ	10.	De l'extinction des charges	6385
	02:03:03	11.	Des péages	6386
	8	12.	De la forfaiture ou de la cession de	0000
	8	12.	droits corporatifs	6393
	9	19		0093
	8	13.	Du pouvoir des municipalités de prendre	0000
	_		des actions dans la compagnie	6396
	Ş	14.	De la prise de possession par Sa Majesté.	6398
	§	15.	Des amendes et de leur recouvrement	6399
	Ē	16	Dos nourenitos	6402

			AR	TICLES
	Š	17.	Dispositions diverses	6404
SEC.		xiv	-Des compagnies pour l'empierrement	
			des chemins	6405
	8	1.	De la formation de la compagnie	6405
	8	2.	Des souscriptions d'actions dans la com-	
	v		pagnie	6417
	8	3.	Des pouvoirs généraux de la compagnie.	6423
	000000000000000000000000000000000000000	4.	Des emprunts par la compagnie	6432
	8	5.	Des privilèges de la compagnie	6435
	8	6.	Des directeurs de la compagnie	6438
	8	7.	De l'exemption des péages	6445
	8	8.	De la cession et du transport des ter-	.,110
	3	0.	rains	6446
	3	9.	De l'arbitrage.	6448
	8	10.	Des pénalités et des poursuites	6456
	00000	11.	Dispositions diverses	6460
Sec.	8	XV	-Des chemins de fer	6467
OEC.	2	1.	Dispositions déclaratoires et interpréta-	0107
	8	1.		6467
	2	0	tives	
	8	2.	Des privilèges de la compagnie	6473
	0000	3.	Des pouvoirs de la compagnie	6474
	8	4.	Des assemblées générales des actionnai-	0.475
	0	P-	res	6475
	8	5 .	Du président et des directeurs de la	0.470
			compagnie	6476
		6.	Des demandes de versements	6496
	8	7.	Des dividendes	6504
	8	8.	Des actions et du transfert des actions.	6505
	8	9.	De la responsabilité des actionnaires	6511
	8	10.	Des règlements, avis, etc	6512
	8	11.	Dispositions générales relatives aux	
			compagnies	6513
	00000	12.	Des plans et des arpentages	6543
	8	13.	Des terrains et de leur évaluation	6553
	§	14.	Des grands chemins, ponts et clôtures.	6597
			I. Grands chemins et ponts	6597
			II. Clôtures	6606
	8	15.	Des taux de péage	6607
	§	16.	Du service des chemins de fer	6624
			1. Devoirs des employés, etc	6624
			II. Trains en retard	6641
	§	17.	Des poursuites pour indemnités; du	
			recouvrement des amendes, des péna-	
			lités et des procédures y relatives	6642
	Ş	18.	Dispositions diverses	6643
	88.8	19.	Des statistiques de chemins de fer	6649
	Š	20.	Des dettes contractées au cours de la	
	,		construction des chemins de fer	6654

				TICLES
	1	21.	De la protection des personnes employées	
			à la construction des chemins de fer	
			sous le contrôle de la province	6658
	8	22.	De la mise sous séquestre	6663
	Š	23.	Du comité des chemins de fer	6670
	8	24.	De la convention du trafic	6707
	10:00:00:00:00	25.	Des constables de chemin de fer	6713
	8	26.	De la vente d'un chemin de fer à des	0110
	9	40.	acheteurs n'ayant pas de pouvoirs	
			corporatifs	6719
	2	27.	Des pénalités et de leur emploi	6724
	11.10.10	28.		
	8		Du fonds d'inspection des chemins de fer	0.01
	8	29 .	Des manufactures de matériaux de che-	0700
α			min de fer	6732
SEC.		XVI.	-De l'érection de paraneiges par certaines	a m o 4
()			compagnies	6734
SEC.			-Des propriétaires de mines	6735
SEC.			-Des compagnies minières	6743
	ş	1	-Citation et application de la présente	
			section	6743
	8		-Des pouvoirs généraux de la compagnie.	6746
	Ş		-Du capital et des actions	6748
	8	4	-De la responsabilité des directeurs	6751
	00 00 00 00 00	5	-Des rapports	6752
	8	6	-Des compagnies minières constituées	
	Ů		hors de la province	6753
	S	7.	Dispositions diverses,	6760
SEC.	·	X1X.—	-Des syndicats coopératifs	6762
SEC.			-Des compagnies de dépôts de sûreté	6812
SEC.			Des compagnies de cimetières	6821
	8	1.	De la formation de la compagnie	6821
	Š	2.	Des pouvoirs généraux de la compagnie	6825
	00000	3.	Dispositions diverses	6830
SEC.	1)		-Des compagnies d'assurance, des socié-	
			tés de secours mutuels, et des sociétés	
			charitables	6832
	§	1.	De la constitution en corporation des	0002
	8	1.	compagnies d'assurance à fonds social	
			et de la caducité de certains pou-	
			roire correctife	6832
	2	n	voirs corporatifs	0002
	8	2.	De la constitution en corporation des	
			compagnies d'assurance mutuelle con-	
	19		tre le feu, dans les comtés	
	3	3.	De la conversion des compagnies d'assu-	
			rance mutuelle contre le feu en com-	
			pagnies d'assurance mutuelle au comp-	065
			tont	6854

		ARTICLES	
8	4	De la conversion des compagnies d'as-	
		surance mutuelle contre le feu et des	
		compagnies d'assurance mutuelle au	
		comptant contre le feu en compagnies	
	_	d'assurance à fonds social 6857	
8	5	Des pouvoirs accordés aux compagnies	
		d'assurance mutuelle et aux compa-	
		guies d'assurance mutuelle au comp-	
		tant contre le feu de former un capi-	
		tal et un capital de garantie ou fonds	
		de réserve—De l'emploi des profits	
		annuels des compagnies d'assurance	
e	0	contre le feu	
8	6.		
		contre le feu, la foudre et le vent 6870	
		IFormation de la compagnie par des	
		conseils municipaux	
		II.—Formation de la compagnic par des particuliers	
	,	mi.—Dispositions diverses	
§	7	Des sociétés de secours mutuels et des	
8	• •	sociétés charitables	
		i.—Dispositions déclaratoires et inter-	
		prétatives	
	1	II.—Formation de ces sociétés 6896	
		II.—Pouvoirs et privilèges 6898	
	I	v.—Avantages établis par les sociétés de	
		secours mutuels en faveur de leurs	
		membres	
Š	8.	Des sociétés de secours mutuels consti-	
		tuées dans une autre province 6916	
8	9.	Du changement de nom ou de bureau	
		principal des compagnies d'assurance	
		et des sociétés de secours mutuels, et	
		des sociétés charitables constituées	
		par l'autorité législative de cette	
(e	10	province	
3	10.		
		rance ou sociétés de secours mutuels	
6.	11.	au département du Trésor 6923 Des permis	
3	12.	Des permis	
W.W. W.	13.	De la suspension ou de l'annulation de	
2	10,	l'enregistrement	
8	14.	Des pénalités	
8	15.	De la vérification des livres—Des place	
¥	10.	ments—Des états annuels—De la ré	
		serve légale 6964	
Š	16.	Des directeurs	

			AR	TICLES
	8	17.	Des compagnies d'assurance mutuelle contre le feu—De la responsabilité	0000
	_		des membres—Des cotisations	6992
	Ş	18.	Des dispositions générales applicables à	
			toutes les compagnies ou sociétés	7027
	8	19.	De l'assurance sur la personne	7030
	§	20.	Des dispositions générales applicables à	
			toutes les compagnies d'assurance	
			contre le feu.	7032
	8	21.	De l'inspection des compagnies d'assu-	
			rance porteurs d'un permis de la pro-	
			vince	7038
	§	22.	De l'inspection des sociétés de secours	
			mutuels et des sociétés charitables.	7050
	Ş	23.	De la fusion de compagnies d'assu-	
			rance mutuelle contre le feu	7059
	§	24.	De la liquidation des compagnies d'assu-	
			rance ou sociétés constituées par l'au-	
			torité de cette province	7063
	8		Des droits et des honoraires	7065
	8		Dispositions diverses	7067
SEC.		ххш.—	De l'établissement des compagnies d'as-	
			surance mutuelle diocésaines	7070
SEC.		xxiv.—	Des compagnies d'assurance mutuelle	
			contre le feu des beurreries et froma-	7070
SEC.		*****	geries De l'inspection des compagnies de fidéi-	7079
SEC.		XXV.—	commis	7092
			commis	1034
CHAP.		IV	Des sociétés	7097
SEC.			Des sociétés de construction	7097
131301	§	1.	Dispositions déclaratoires et interpré-	, ,
	ð		tatives	7097
	8	2.	De la formation de la société	7098
	8	3.	Des pouvoirs et devoirs généraux de la	
	63	•	société	7100
	δ	4.	Des directeurs de la société	7111
	0000000	5.	Du secrétaire-trésorier	7127
	ŝ	6.	Dispositions relatives aux sociétés per-	
	0		manentes de construction	7130
	δ	7.	Des poursuites	7138
	0000	8.	De la liquidation des sociétés de con-	
	0	0.	struction	7143
SEC.		11	Des sociétés de prêts et placements	7158
	8	1.	Des permis accordés à la société	7158
	SN 200 301	2.	Des opérations de la société	7161
	Š	3.	Des procédures avant le commencement	
	0		des opérations	7162
	8	4.	Dispositions diverses	7163

		ICLES
SEC.	III.—De la fusion des sociétés de construc-	
	tion et des sociétés de prêts et place-	
	ments.	7165
SEC.	iv.—Des sociétés de fabrication de beurre	
	ou de fromage ou des deux	7175
\$ \$	1. De la formation de la société	7175
§	2. Des pouvoirs et des devoirs généraux	
	de la société	7177
Ş	3. Des pénalités pour vendre du lait de	
	mauvaise qualité aux manufactures	= 100
a	de beurre et de fromage	7182
SEC.	v.—Des sociétés de patrons de fabriques de	7100
0	produits laitiers	7186
SEC.	vi.—Des halles au beurre et au fromage	7215
SEC.	vII.—De la constitution en corporation des	
	associations de pêcheurs pour l'ex-	7990
	ploitation de la boëtte	7220
CHAP.	V.—Des clubs	7233
SEC.	1.—Des clubs de récréation, etc	7233
§	1. De la constitution du club en corpora-	00
0	tion	7233
\$	2. Des pouvoirs généraux du club	7236
§ §	3. Dispositions diverses	7238
SEC.	11.—Des clubs pour la protection du poisson	
	et du gibier	7240
8	1. De la constitution des clubs en corpora-	
	tion	7240
§ §	2. Du but de ces clubs	7241
	3. Dispositions diverses	7242
SEC.	III.—Des sociétés nationales de bienfaisance.	7245
8	1. De la constitution en corporation	7245
Š	2. Des pouvoirs généraux de la corporation	7247
8	3. Dispositions diverses	7248
	WYCDYN YN TYLLY	
	TITRE XII	
DES MA	TIÈRES EN RAPPORT AVEC LES CO	DES
CIVII	TIÈRES EN RAPPORT AVEC LES CO L-DE PROCÉDURE CIVILE—MUNICIPAI	
CHAP.	I.—I)ES MATIÈRES EN RAPPORT AVEC LE	
	CODE CIVIL	7250
SEC.	1.—Dispositions en rapport avec le titre	
	préliminaire De l'affirmation des Quakres	7250
	De l'affirmation des Quakres	7250

			AR	TICLES
SEC.		11.—Dispositions en rapport avec	le titre	-0-1
	0	deuxième du livre premier		7251
	§	1. De la signification des termes		
		ou congrégations protestantes		#0#1
	e	l'article 42		7251
	8	2. Des registres de l'état civil da		FOFO
a		taines parties du district de Sa	iguenay	7252
SEC.		111.—Dispositions en rapport avec le		
		sixième du titre cinquième d		207
		premier		7255
		. De la femme séparée de biens	-	FO-5
α		conmerce		7255
SEC.		iv.—Dispositions en rapport avec le		
		deuxième du titre dixième d		#0 F0
		premier	• • • • • •	7256
		De la vente de liqueurs enivr		5050
α .		des ivrognes d'habitude		7256
SEC.		v.—Dispositions en rapport avec le	chapitre	
		deuxième du titre onzième		
		premier		7257
CI		Des personnes qui sont tutrices		7257
SEC.		vi Dispositions en rapport avec		7050
	e	premier du livre deuxième		7258
	§	1. Des droits et devoirs féodaux.		7258
		I. Abolition de ces droits		7258
		и. Rachat des rentes con		
		remplaçant les droits	-	F061
		naux п. Rentes constituées sou		7261
				7268
		tenure libre ıv. Effet du dépôt des cadast	roc coi	1200
		gneuriaux		7270
		v. Opposition à la distribut		1210
		deniers provenant du rac		
		droits seigneuriaux		7276
	Š	2. Des seigneuries de la couronne.		7277
	N	i. Interprétation		7277
		ii. Commutation dans les seig	mourie	
		de la couronne		7278
		III. Arrérages dans les seigne	uries de	1210
		la couronne		7283
		iv. Fonds provenant de la con		1 400
		tation dans les seigneu		
		la couronne		7284
	8	3. De la liste des mutations de pr	opriétés	· MOI
	N	done les seignouries		7986

			AR	TICLES
SEC.		V11.—	Dispositions en rapport avec le titre	
			deuxième du livre deuxième	7287
			De l'expropriation des terrains requis	
			pour le développement et l'exploita-	
			tion de certains pouvoirs hydrauli-	
			ques	7287
SEC.		vIII	Dispositions en rapport avec les dispo-	
			sitions générales du titre quatrième	
			du livre deuxième	7295
	8	1.	Du droit d'exploitation des cours d'eau	
			par les propriétaires riverains	7295
	§	2.	De la protection des intérêts publics	
	•		dans les rivières, criques et cours	
			d'eau	7297
			1. Dispositions déclaratoires et inter-	
			prétatives	7297
			11. Droit de faire flotter et descendre	
			les bois, etc., dans les rivières,	
			criques et cours d'eau, et d'y	
			faire des travaux à cette fin	7298
			III. Obstructions causées aux riviè-	
			res, criques ou cours d'eau	7303
SEC		IX	-Dispositions en rapport avec les dispo-	
			sitions générales du livre troisième	7306
	\$	1.	De la descente et du triage des billots	
	*,		sur les lacs, rivières et cours d'eau	7306
	i	2.	Du foin croissant sur certaines grèves.	7308
			1. Personnes à qui le foin est réservé	7308
			11. Contraventions et pénalités	7309
			III. Recouvrement des amendes	7314
	Š	3.	Des possesseurs de quais	7316
			 Vente des objets entre les mains 	
			de possesseurs de quais	7316
			11. Amende contre les gardiens de ces	
			effets	7320
Sec.		x	-Dispositions en rapport avec le chapitre	
			troisième du livre troisième	7321
			Des dommages à la personne et à la pro-	
			priété	
	§	1.	Des dommages à la personne	7321
			1. Indemnités	7321
			II. Responsabilité	7334
			m. Garantie	7340
			IV. Procédure	7341
	8	2.	Des dommages à la propriété	7348
			1 Disposition déclaratoire	7348
			11. Violation de propriétés et dom-	
			mages qui v sont causés	7349

				ARTICLES
			III. Nuisances sur le terrain d'autrui	i. 7352
			ıv. Mauvaises herbes	
			v. Chiens vicieux	
			vi. Animaux atteints de maladie con	
			tagieuse	. 7356
			vii. Poursuites et pénalités	
			viii. Appels	
SEC.		X1	Dispositions en rapport avec le chapitr	
			premier du titre quatrième du livr	e
			troisième	7377
			De l'assurance sur la vie des maris e	et
			parents	
	8	1.	Disposition déclaratoire	
	8.8	2.	Des personnes en faveur desquelle	
	8	4.		
	į.	0	l'assurance peut être effectuée	
	3	3.	Du mode d'effectuer l'assurance	
	8	4.	De l'application de la police	
	8	5.	Du partage de l'assurance	
	§	6.	De la révocation du bénéfice conféré.	
	000000000000000000000000000000000000000	7.	Du retour de la police	. 7389
	§	8.	De l'application et du paiement de l	a
	•		police	
	8	9.	De l'emploi des revenus de l'assurance	. 7396
	8	10.	De la police acquittée	. 7398
	000000000	11.	De l'application des profits de la polic	e 7399
	8	12.	De la dévolution de l'assurance en cer	
	8	12,		F 400
	2	13.	De l'empaunt sur garantie de le police	
	80.50		De l'emprunt sur garantie de la police	
	3	14.	De l'insaisissabilité et du transfert d	
			la police	. 7405
	8	15.	De la provenance du montant de l'as	5 -
			surance	
	8	16.	De la fraude envers les créanciers	
Sec.		XII	—Dispositions en rapport avec le chapitr	'e
			sixième du titre cinquième du livr	e
			troisième	. 7408
			Des terres abandonnées dans les seigneu	ı <i>-</i>
			ries	
	8	1.	De la reprise de ces terres	
	8	2.	Du mode de procéder à cet effet	
SEC.	8	_		
DEU.		X111		
			dixième du titre cinquième du livr	
			troisième	. 7411
			Des ventes, cessions et transports vo	
			lontaires des rentes constituées rem	
			plaçant les droits seigneuriaux	. 7411
			*	

				FICLES
Sec.		XIV	Dispositions en rapport avec le chapitre	
			troisième du titre septième du livre	
			troisième	7415
	8	1.	Des maîtres et serviteurs	7415
			1. Devoirs des maîtres et serviteurs	7415
			II. Pénalités	7418
			III. Poursuites	7425
	8	2.	Des voyageurs	7429
	-,		I. Engagement des voyageurs	7429
			II. Désertion des voyageurs	7431
	5	3.	De l'engagement des pêcheurs et du re-	
	.,		couvrement de leurs gages	7432
			1. Amendes pour désertion, etc	7432
			11. Privilège des pêcheurs	7434
SEC.		xv	-Dispositions en rapport avec le titre	
			onzième du livre troisième	7437
			De la déclaration de société	7437
	8	1.	De la déclaration que doivent faire les	
	U		personnes entrant en société pour	
			certaines fins	7437
	8	2.	De la déclaration que doivent faire les	
	۰		personnes prenant une raison sociale	7439
	8	3.	Des pénalités	7442
	8	4.	Des pénalités	
	0		en commandite	7443
SEC.		XVI,-	-Dispositions en rapport avec le chapitre	
			quatrième du titre quinzième du livre	
			troisième	7446
			Du cautionnement par les compagnies	
			de garantie	7446
SEC.		XVII	Dispositions en rapport avec le chapitre	
			deuxième du titre seizième du livre	
			troisième	7457
			Des connaissements et des reçus pour	
			bois de construction	7457
	8	1.	Du transport des connaissements	7457
	8	2.	Du transport par endossement des reçus	
	Ü		pour bois de construction	7461
SEC.		xviii.—	-Dispositions en rapport avec le chapitre	
			sixième du titre dix-huitième du livre	
			troisième	7465
	§	1.	Dispositions relatives à certaines divi-	
	,	7	sions d'enregistrement	7465
	§	2.	De la localisation des bureaux d'enre-	
	e		gistrement	7475
	§	3.	Des archives dans certains bureaux	
	65		d'enregistrement des anciens comtés	7480

		AR	LICLES
8	4.	Des archives dans les nouvelles divi-	
		sions d'enregistrement	7481
8	5.	Des régistrateurs après le changement.	7484
Š	6.	De la préparation des plans et livres de	
		renvoi officiels	7485
§	7.	De l'acquisition des registres	7504
Ş	8.	De la restauration des registres	7505
8	9.	De la remise des registres	7506
8	10.	Des devoirs des régistrateurs	7507
8	11.	Des serments des régistrateurs	7513
ים ים ים ים ים ים ים	12.	Du cautionnnement des régistrateurs.	7514
§	13	De l'incompatibilité de la profession de	
		notaire avec la charge de régistrateur.	7515
§	14.	De la résidence des régistrateurs	7516
8	15.	Des honoraires des régistrateurs	7517
§	16.	De l'inspecteur des bureaux d'enregis-	
		trement	7521
		I. Sa nomination	7521
		II. Ses pouvoirs et devoirs	7523
Š	17.		
		d'inspection	7529
SEC.	XIX	-Dispositions en rapport avec la section	
		cinquième du chapitre sixième du	
		titre dix-neuvième du livre troisième	7532
§	1.	De la durée des actions pénales en général	
§ §	2.	Des cas auxquels cette section s'applique	
SEC.	XX	-Dispositions en rapport avec le chapitre	
		quatrième du titre cinquième du livre	
		quatrième	7534
		De l'assurance sur la vie au bénéfice des	
		maisons d'éducation	7534
SEC.	XXI	-Dispositions en rapport avec le Code	
		civil en général	7535
		De la validation de certains actes	7535
CHAP.	11	-Des matières en rapport avec le	
		CODE DE PROCÉDURE (IVILE .	7536
SEC.	I	- Dispositions en rapport avec le chapitre	
		premier	7536
		Du changement de l'époque ou du lieu	
		de la tenue de la cour	7536
SEC.	11	-Dispositions en rapport avec le chapitre	
		cinquième	7537
Ş	1.	Des poursuites quand la couronne est	
41		une partie	7537
8	2.	une partie	7538
U		1	

		CLES
Sec.	.m.—Dispositions en rapport avec le chapitre	
	vingt-cinquième	7542
	Des frais dans les causes de la couronne	
	en matière civile	7542
SEC.	iv.—Dispositions en rapport avec le chapitre	
K,	trentième	7544
	§ 1. De la saisie des rentes constituées sei-	
	gneuriales	7544
	§ 2. De certaines ventes ayant l'effet du	1077
		7550
0	décret	7552
SEC.	v.—Dispositions en rapport avec le chapitre	7550
	trente-troisième	7558
	§ 1. Du capias ad respondendum contre des	
	personnes résidant à Ontario	7558
	§ 2. De l'acte d'indemnité lors d'une saisie	
	d'un train de bois	7559
SEC.	vi.—Dispositions en rapport avec le chapitre	
	quarante-troisième	7560
	De la reprise des terres abandonnées	
	dans les seigneuries	7560
SEC.	vii.—Dispositions en rapport avec le chapitre	
	cinquante-deuxième	7572
		7572
SEC.	VIII.—Dispositions en rapport avec les chapi-	
. 1301		7573
	De l'appel des décisions des recorders	1010
	et des cours de recorder en matières	
	de taxes	7573
Sna	1x.—Dispositions en rapport avec le chapitre	1010
SEC.	soixante-treizième	7581
	De l'expropriation	7581
	 Dispositions déclaratoires	7581
	§ 2. De la procédure avant l'arbitrage	7583
	§ 3. Des arbitres	7586
	4. De la procédure devant les arbitres	7587
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	8505
	tence arbitrale	7595
	§ 6. Du défaut de payer l'indemnité accor-	
	dée par la sentence arbitrale	7598
	§ 7. De la ratification de titre	7599
SEC.	xDispositions en rapport avec le Code	
	de procédure civile généralement	7600
	§ 1. Des huissiers	7600
	1. Leur admission	7600
	II. Leur cautionnement	7604
	III. Cautionnement des huissiers du	
	district de Montréal	7605

TABLE DES MATIÈRES

	AR	TICLES
	1v. Leurs devoirs	7607
	v. Leur destitution	7609
	vi. Pénalités	7610
§	2. De la conciliation	7613
CHAP.	III.—DES MATIÈRES EN RAPPORT AVEC LE CODE MUNICIPAL De la manière d'ateler les chevaux sur les voitures d'hiver et des contraven-	7 630
	tions	7630